

600 mineurs détenus en Algérie

JOIE DES UNS, DÉCEPTION DES AUTRES

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1303 Jeudi 23 juin 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

80 LOGEMENTS À ATTRIBUER
POUR 2.300 DEMANDES

Une liste, une contestation

VAHID HALILHODZIC

Nouveau selectionneur des Verts



Lire notre supplément sports en pages 11-12-13 et 14

LES AVOCATS OBSERVENT UN ARRÊT DE TRAVAIL ET INTERPELLENT BOUTEFLIKA

Les tribunaux d'Alger paralysés

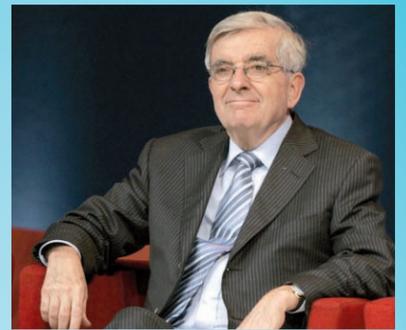


Les avocats ont déserté les prétoires. Tous les tribunaux de la capitale et de sa périphérie ont été, en effet, paralysés hier. La quasi-totalité des procès ont ainsi été renvoyés à des dates ultérieures. Les robes noires de la capitale ont ainsi suivi à la lettre l'appel à un arrêt de travail d'une journée lancé par le Conseil de l'ordre du barreau d'Alger et ce, pour rejeter le projet de loi portant sur leur profession dont certaines dispositions se situent aux antipodes des droits de la défense consacrés par la loi fonda-

mentale du pays. Ce dernier a délégué deux avocats dans chaque instance, qui se sont acquittés de la mission de se présenter à chaque audience pour demander le report de affaires initialement programmées. «Nous sommes décidés à aller jusqu'au bout pour satisfaire notre principale revendication, celle du retrait définitif du projet de loi de loi régissant notre profession» a indiqué le président du barreau d'Alger, Me Abdelmadjid Selini, lors d'une conférence de presse animée au siège de la Cour d'Alger. Il

s'en est aussi remis aux plus hautes autorités du pays puisque le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été interpellé. «Les avocats du barreau d'Alger lancent un appel au premier magistrat du pays et à l'opinion publique pour soutenir leurs légitimes revendications» note le communiqué rendu public hier qui relève en outre que «ce projet scélérat de statut constitue un désaveu incompréhensible pour la politique des grandes réformes initiées par le président de la République».

Lire en page 3

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT
À TIZI-OUZOU

Une visite sans déclarations

LE FLN ENTAME DES
RENCONTRES RÉGIONALES

Belkhadem prolonge les consultations politiques

POUR PRÉPARER
UNE MÉDIATION

L'OCI dépêche une mission en Libye

PROMOTION DES INVESTISSEMENTS Plus de prérogatives pour le guichet unique

Repères

2 millions est le nombre de personnes handicapées en Algérie, dont 44 % sont des handicapés moteurs, ont indiqué des responsables du ministère de la Solidarité nationale et de la Famille.

6.000 dossiers d'investissement ont été réceptionnés à Annaba depuis janvier 2011 par l'Ansej contre 600 requêtes pour l'ensemble de l'exercice 2010.

100 soldats et membres de forces de sécurité yéménites ont été tués depuis fin mai dernier dans des affrontements avec des éléments présumés d'Al-Qaïda, dans le sud du Yémen, ont indiqué des responsables de la sécurité.

Benbouzid veut une enquête



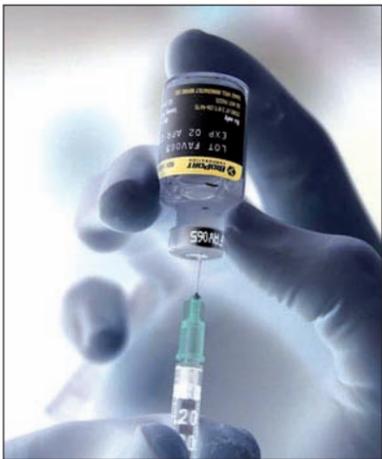
Le ministre de l'Éducation nationale aurait ordonné dans une récente réunion avec les cadres de son département de diligenter une enquête pour découvrir les «parties» à l'origine des rumeurs sur la fuite des sujet au baccalauréat 2011. Ces informations, faisant état de la fuite du sujet de philosophie, ont sérieusement perturbé les candidats, d'ailleurs beaucoup d'entre eux ont passé des heures entières à échanger des SMS et des mails, pour s'informer sur ces fuites et sur les sujets éventuels à traiter. Une situation qui semble avoir fortement déplu à Boubekour Benbouzid qui promet de ne pas rester indifférent face à de tels agissements qui, confie-t-il à ses proches, «nuisent fortement au système éducatif algérien».

Un couffin de Ramadhan plus cher

Le couffin de Ramadhan, qui sera distribué pendant le mois sacré dans le cadre de l'opération de solidarité, avoisinera les 9.000 DA dans certaines wilayas, a indiqué le ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, Saïd Barkat. Dans une déclaration à la presse en marge des travaux du Forum international sur l'autonomie, les aides techniques et l'accessibilité des personnes handicapées, le ministre a précisé que le coût du couffin de Ramadhan oscillera entre 3.000 et 9.000 DA selon la situation et les moyens de certaines wilayas. La valeur financière du couffin de Ramadhan diffère d'une commune à une autre, a ajouté M. Barkat rappelant que les fonds seront versés par les communes, les directions de l'action sociale et les bienfaiteurs. Le couffin comportera des denrées alimentaires de base : sucre, lait, farine, concentré de tomate, riz, beurre, café... reste à espérer que les familles nécessiteuses puissent recevoir ce couffin à temps et non pas à la fin du mois sacré comme c'était le cas dans plusieurs localités lors des précédents années.



Finie la pénurie de vaccins ?



Les stocks de vaccins pédiatriques sont "amplement suffisants", a affirmé le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), le professeur Mohamed Tazir. Dans une déclaration à l'APS, le Pr Tazir a fait savoir qu'hormis la période fin 2009 - début 2010, qui aura connu des perturbations dans l'approvisionnement, il n'y a pas lieu à présent de s'inquiéter. Il a précisé qu'à la date du 11 juin, près de 6 millions de doses de vaccin contre la poliomyélite étaient disponibles tout comme 3 millions de doses contre la tuberculose, la rougeole, la diphtérie et le tétanos. Pour le Pr Tazir, compte tenu de "l'étendue du pays", les difficultés vécues, par le passé, en termes de disponibilité du vaccin pédiatrique, ont surtout trait à des difficultés de "distribution au niveau local", ajoutant que l'Institut Pasteur pourrait contribuer à la résolution de ce problème s'il était sollicité. Rappelant que par essence, l'IPA est chargé de pourvoir les hôpitaux et les centres de santé en vaccins, le Pr Tazir n'a pas exclu l'existence de problèmes de "dispatching", affirmant que la "négligence" ou le manque de professionnalisme de certains employés avaient

contribué à exacerber les choses. Le Pr Tazir a toutefois fait savoir que seul le DTC ib -Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Hémophilus- avait connu une tension due, selon lui, au fait que les producteurs ne fabriquent pas ce produit que s'ils sont, au préalable, destinataire d'une commande en bonne et due forme.

Des fautes de français à... l'Elysée



Le Petit Journal de Yann Barthès a épinglé à nouveau le site de l'Elysée. La raison ? Plusieurs fautes d'orthographe et de conjugaison grossières dissimulées dans la retranscription du discours d'inauguration du président Nicolas Sarkozy lors du 49^e Salon de l'aéronautique et de l'espace.

Voici les morceaux qui pourraient être fatals à Bernard Pivot :

- "Et si nous n'avions pas agi, que ce serait-il passé ?"

- "Pour ce partager les usines, pour se partager les difficultés..."

Histoire de placer la barre encore plus haut, on peut dénicher non pas une mais deux fautes dans la même phrase :

- "Je le dit comme je pense : les guerres franco-françaises doivent cesser"

Plus discret, le changement de mot incohérent avec la phrase est également de la partie :

- "Je ne pense pas qu'il y ait un seul pays au monde qui dégage de telles marches de manoeuvre". Pourtant, le document en question semble avoir été relu à plusieurs reprises. Pourquoi ? Une seule et unique faute a disparu entre sa publication datée de lundi et mardi :

- "aidez-nous à expliquer aux Français que la meilleure solution face (anciennement fasse) à la mondialisation. Comme quoi..."

Les voitures s'arrêtent pour... un avion

L'aéroport Toncontin au Honduras est tristement célèbre pour être l'un des plus dangereux au monde. Pour preuve, la route à proximité est régulièrement survolée par les avions lors de leurs atterrissages. Les avions ont la priorité sur cette route. Le feu de signalisation, installé au milieu d'une route sans passage piéton ou intersection, a de quoi surprendre au premier abord. Et pour cause, les avions survolent des voitures simplement protégées par un feu tricolore ! Sur cet axe situé près de l'aéroport, les automobilistes respectent rigoureusement ce feu tricolore, ne tenant nullement à se retrouver trop près d'un avion en plein atterrissage. En effet, conscients de ne pas faire le poids face à ces engins volants, les conducteurs préfèrent respecter la signalisation. Ils voient en fait passer l'appareil survolant la route à quelques mètres seulement du sol !

Dixit



Jean-Pierre Chevènement :

«Pour traiter les problèmes liés à la mémoire entre l'Algérie et la France, une structure équivalente à la commission justice, vérité et réconciliation qui a existé en Afrique du Sud post-Apartheid pour que chacun y apporte ses témoignages. Une telle commission de justice serait également l'occasion d'entendre des choses bouleversantes au sujet de la guerre de Libération nationale algérienne. Je ne peux pas refaire le passé car il existe mais nous pouvons faire confiance aux historiens objectifs et nous pouvons faire aussi confiance aux regards que les uns et les autres peuvent porter aujourd'hui sur cette histoire commune (...) Je pense que la France doit être consciente de ce qui s'est passé et de ce qu'elle a fait en Algérie. Un travail de conscience fait ensemble est beaucoup plus positif que de vouloir accabler son partenaire.»

LES AVOCATS OBSERVENT UN ARRÊT DE TRAVAIL ET INTERPELLENT BOUTEFLIKA

Les tribunaux d'Alger paralysés

Les avocats ont déserté les prétoires. Tous les tribunaux de la capitale et de sa périphérie ont été, en effet, paralysés hier. La quasi-totalité des procès ont ainsi été renvoyés à des dates ultérieures.

PAR KAMAL HAMED

Les robes noires de la capitale ont ainsi suivi à la lettre l'appel à un arrêt de travail d'une journée lancé par le Conseil de l'ordre du barreau d'Alger et ce, pour rejeter le projet de loi portant sur leur profession dont certaines dispositions se situent aux antipodes des droits de la défense consacrés par la loi fondamentale du pays. Ce dernier a délégué deux avocats dans chaque instance, qui se sont acquittés de la mission de se présenter à chaque audience pour demander le report de affaires initialement programmées. «*Nous sommes décidés à aller jusqu'au bout pour satisfaire notre principale revendication, celle du retrait définitif du projet de loi de loi régissant notre profession*» a indiqué le président du barreau d'Alger, Me Abdelmadjid Selini, lors d'une conférence de presse animée au siège de la Cour d'Alger. Il s'en est aussi remis aux plus hautes autorités du pays puisque le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été interpellé. «*Les avocats du barreau d'Alger lancent un appel au premier magistrat du pays et à l'opinion publique pour soutenir leurs légitimes*



Les avocats en appellent à l'arbitrage du premier magistrat du pays.

revendications» note le communiqué rendu public hier qui relève en outre que «*ce projet scélérat de statut constitue un désaveu incompréhensible pour la politique des grandes réformes initiées par le président de la République*». Les avocats du barreau d'Alger ont donc observé un arrêt de travail d'une journée pour protester contre les dispositions du projet de loi en question.

Un projet qui est actuellement au niveau de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN. «*Ce projet constitue un grave danger pour les droits de la défense, mais aussi, par voie de conséquence, pour les droits de l'Homme*» a souligné à plusieurs reprises le bâtonnier d'Alger ajou-

tant que «*les dispositions énoncées dans ce texte constituent sans nulle équivoque une flagrante violation des droits de la défense car la profession est soumise à de terribles pressions*». Selon le conférencier «*l'avocat doit ainsi s'écraser car il ne peut dire non au magistrat, même si ce dernier n'agit pas conformément aux lois*». Me Abdelmadjid Selini a par la suite cité de nombreux articles de ce projet de loi qui bafouent les droits de la défense, même si ce sont les articles 9 et 24 qui ont été les plus critiqués par les avocats. Car en effet, l'article 9 «*ne permet pas aux avocats de se retirer des audiences au cas où le procès ne se déroulerait pas conformément aux procédures*». L'article 24, notamment l'ali-

néa 7, qui évoque les incidents d'audience a subi lui aussi les foudres des avocats. «*ce projet a créé des sous-avocats*» dira en outre Me Selini qui faisait allusion à certaines dispositions du projet, à travers lesquelles il n'est pas permis aux avocats de plaider devant les cours ou devant la Cour suprême qu'après avoir au préalable exercé la profession durant de nombreuses années. «*C'est une grave discrimination*» a-t-il martelé devant ses pairs car pour lui «*ce n'est pas l'ancienneté qui fait la compétence*».

Le bâtonnier d'Alger rejette le texte dans sa globalité estimant qu'il «*veut soumettre les avocats à la tutelle du ministère de la Justice qui a la haute main même sur le délibérations des conseils des avocats ou les décisions de leurs assemblées générales. Pour preuve de cette volonté clairement affichée le ministre de la Justice est cité 42 fois dans le projet. Il est donc omniprésent*». Interpellé sur les divergences l'opposant au bâtonnier national, Me Mustapha Lanouar, qui a désavoué la démarche du barreau d'Alger et qui a aussi indiqué que la majorité des 14 bâtonniers régionaux sont opposés à cette démarche, le conférencier a d'abord invité son contradicteur à bien examiner le projet avant de préciser que «*contrairement à ce qui est dit la majorité des autres bâtonniers n'est pas contre moi*».

Cela dit Me Selini, qui n'a pas exclu d'autres actions à l'avenir, a affirmé que «*les avocats étaient sous-représentés lorsqu'ils ont été reçus par la commission sur les réformes*» en déplorant le fait que les représentants du barreau d'Alger ont été «*écartés*» par le bâtonnier national.

K. H.

LE FLN ENTAME DES RENCONTRES RÉGIONALES À PARTIR DE DEMAIN

Belkhadem prolonge les consultations politiques

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le Front de libération national entame une série de rencontres régionales dans le cadre des concertations autour des réformes politiques initiées par le chef de l'Etat mais aussi des affaires réglementaires et organiques du parti en perspective des futures échéances électorales. Ces rencontres, qui se dérouleront sous la présidence du secrétaire général du parti Abdelaziz Belkhadem, commenceront demain à la Maison du peuple dans la capitale, où les mouhafedhs d'Alger ainsi que les P/APC, les secrétaires de kasma et autres militants et cadres du parti seront en conclave. S'ensuivra la deuxième rencontre régionale au sud du pays, dans la wilaya de Ghardaïa plus exactement, qui regroupera les élus et les militants des wilayas de Biskra, El-Oued, Ouargla, Laghouat et la wilaya organisatrice. Ces réunions régionales convoquées par Abdelaziz Belkhadem s'apparentent à un prolongement des consultations qui viennent de s'achever, et dont l'Instance est présidée par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah. Donc, les réformes politiques seront au cœur des débats, d'autant plus que le FLN n'a pas encore dit son dernier mot sur certaines questions clés, notamment en ce qui concerne la révision de la Constitution. Pour rappel, la 4e session du Comité central du FLN tenue du 4 au 6 juin dernier, s'est terminée en queue

de poisson, laissant en suspens la question de la limitation des mandats présidentiels votée à égalité parfaite par les membres du CC. Le chef de file du FLN lui, s'en remet à la position de l'instance compétente et souveraine du parti entre deux congrès, mais ne cache pas sa préférence pour le régime parlementaire et l'ouverture des mandats présidentiels. Les enjeux sont tellement grands pour un potentiel présidentiable, que la question ne saurait être tranchée qu'une fois les résultats des consultations connues, afin de pouvoir se situer sur la scène, et surtout opter pour le candidat du parti à la prochaine présidentielle de 2014. A ce titre, la rencontre tenue récemment entre Belkhadem et Salah Goudjil, chef de file des redresseurs, n'est pas fortuite, en ce sens qu'elle renseigne sur les ambitions du SG du FLN, lesquelles ambitions passent par l'unification des rangs du parti pour s'assurer de leur soutien. Les redresseurs eux, loin d'abdiquer, consentiraient le deal sans coup férir en contrepartie de dividendes politiques au sein du parti. En attendant de connaître les concessions que pourrait faire Belkhadem aux redresseurs, les listes des candidatures seront bientôt effectuées pour préparer les élections municipales et législatives de 2012. Une aubaine de plus pour les dissidents d'effectuer leur retour dans les structures du parti et réintégrer la vie politique nationale. Néanmoins, il faudra se méfier d'une nouvelle vague de dissidents que susciterait un tel deal. M. C.

Sous la Plume

Bras de fer

PAR SORAYA HAKIM

Les robes noires ont débrayé hier à l'appel du bâtonnier national d'Alger. Ils dénoncent vigoureusement le projet de loi qui devrait régir leur profession et qui est actuellement en débat à l'APN. Ils considèrent que ce projet



La colère des avocats vient du fait que dans le projet décrié on relève des atteintes au droit à la défense allant à contre courant de la volonté du président de la République Abdelaziz Bouteflika.



est une menace pour l'indépendance de leur profession. Tous sont unanimes à dire que le ministre de la Justice et garde des Sceaux, Tayeb Belaïz, veut avoir la mainmise sur la profession. C'est une véritable levée de boucliers des avocats qui menacent de passer à la vitesse supérieure si le projet en question n'est pas retiré. Ils sont en colère par le fait que dans ce projet on relève des atteintes au droit à la défense allant à contre courant de la volonté du président de la République Abdelaziz Bouteflika. Mais leur grogne concerne surtout l'article 9, considéré comme un manquement à l'obligation professionnelle, puisqu'il interdit aux avocats de se retirer en cas d'incident d'audience si le procès ne se déroulerait pas conformément aux procédures. Le texte pousse le bouchon encore

plus loin en autorisant le juge à dresser un procès-verbal qui est adressé à qui de droit... bref une sorte de conseil de discipline déguisé. Le texte précise également que la fonction d'avocat est incompatible avec toutes les fonctions administratives ou judiciaires et avec tout emploi d'administration, de direction ou de gérance d'une société ou entreprise du secteur public ou privé. Les robes noires ont de quoi, à l'en- vi, alimenter leur colère. Ils parlent de descendre dans la rue. C'est un vrai bras de fer que veulent engager les hommes en noir avec le ministre de la Justice même si l'on craint des voix dissonnantes s'élevant entre le président du Conseil de l'ordre du barreau d'Alger et l'Union nationale des barreaux d'Alger. Cependant les procès qui devaient se dérouler ont dû être ajournés en attendant les suites que donneront les avocats à leur action si le projet n'est pas retiré. Pour l'heure, les justiciables risquent d'être jugés sans la présence de leur défense et donc paieront les pots cassés.

S. H.

AMÉLIORATION DE LA VIE SOCIALÉ

Quelles solutions pour l'Etat ?

Grèves ouvertes - illimitées - sit-in des travailleurs de différents secteurs d'activité pour arracher des droits «légitimes» se résumant à la promulgation d'un statut particulier et une revalorisation salariale.

PAR SADEK BELHOCINE

Mécontentements et émeutes dès l'affiche de moindre liste des bénéficiaires de logements sociaux dans n'importe quelle localités du pays. Immolation par le feu pour les plus désespérés et hargne dont l'issue est incertaine pour d'autres, non moins désespérés, parmi les jeunes qui soutiennent les murs des cités sans âme, dans l'attente d'une suite favorable du dossier déposé à l'Ansej. Le quotidien des Algériens rime désormais avec ces «perturbations» qui sont entrées dans les mœurs. A qui se plaindre de ces arrêts de travail d'une catégorie professionnelle donnée et qui a un impact direct sur le vécu des citoyens? A qui se plaindre aussi de ces fermetures de route durant de longues heures par des jeunes surexcités et parfois malintentionnés? Certainement pas aux pouvoirs publics qui s'échinent à circonscrire les mouvements de foules dans un périmètre maîtrisable par les forces de sécurité en attendant que le calme revienne. Peut-on faire l'économie de ces désordres en ces temps de révoltes populaires où de manifes-



L'Algérie n'a pas été épargnée par le Printemps arabe

tations sont déclenchées à tout-va, pour le moindre prétexte et qui souvent dégénèrent en de violents affrontements qui n'épargnent autant les personnes que les «biens»? La

fin de l'année 2010 a été assez particulière aussi bien en Algérie que dans plusieurs pays du monde arabe. La fièvre de la contestation, dans la foulée de la révolution de jasmin en Tunisie, a débordé ce pays pour atteindre toutes les nations arabes, de l'Atlantique au Golfe persique. Certains régimes ont été «dégagés», d'autres résistent et promettent des réformes politiques qui sont longues à se dessiner. L'Algérie n'a pas été épargnée. Il y a eu, certes à moindre degré que dans les autres pays arabes, des révoltes populaires avec pour fondements la hausse des prix de l'huile et du sucre. Quel est le rôle

joué par les barons qui monopolisent ces deux produits de large consommation dans le renchérissement des prix? Il est difficile de répondre à cette question. La problématique n'est pas à ce niveau. Elle se situe dans le «recul» du gouvernement qui a annulé certaines dispositions de loi à l'avantage des importateurs et grossistes versés dans le circuit de distribution des deux produits. C'était l'ouverture de la boîte de Pandore que ce revirement de l'Etat qui a refusé d'affronter frontalement les lobbies de l'import-import dans l'espoir de calmer la rue.

Une large faille qui a été mis à profit par les fonctionnaires de divers secteurs pour réclamer «des droits» qui ont été vite satisfaits par les pouvoirs publics. A tour de rôle et chacun à sa manière, d'autres fonctionnaires du secteur public se sont mis en tête de réclamer le même traitement, provoquant la théorie des dominos.

Jusqu'où l'Etat peut-il aller pour «acheter» la paix sociale? Une question qui taraude l'esprit des économistes et des partisans de l'orthodoxie financière.

S. B.

80 LOGEMENTS À DISTRIBUER SUR 2.300 DEMANDES

El-Madania : une liste, une contestation

PAR AHMED BOUARABA

Une affiche de noms de bénéficiaires de Logements publics locatifs (LPL). Un mouvement de foule. Le scénario est devenu classique. La daïra de Sidi-M'Hamed n'a pas échappé à ce scénario, devenu immuable. La localité a vécu, hier, des moments chauds en cette journée caniculaire du début de l'été. Les raisons : la distribution d'un quota de 80 LPL sur une liste dépassant les 2.300 dossiers en attente. Un quota insignifiant qui a provoqué l'ire des laissés-pour-compte. Ils étaient nombreux les citoyens de la commune à contester cette liste établie par la commission d'enquête regroupant les «gens» de la daïra et ceux de la commune. Il faut dire que la «sélection» des bénéficiaires n'est pas chose facile, tant les demandeurs ont, par certains aspects des similitudes d'où il n'est pas aisé de dresser une liste de «prioritaires». En tout état de cause, les malheureux oubliés n'ont pas hésité de dénoncer ce qu'ils qualifient de

«favoritisme et de passe-droits». Ce n'est pas l'avis du wali délégué de la circonscription administrative de Sidi-M'Hamed, Rabah Mokdad qui assure que la commission a travaillé «en toute transparence et rigueur», recommandant aux protestataires de déposer «un recours» avant le délai de rigueur de 8 jours. Le responsable affirme avoir sollicité l'aide des citoyens pour dénoncer les indus bénéficiaires. «Nous avons appelé les citoyens à nous faire part de toutes anomalies constatées dans les listes» nous a-t-il expliqué au cours d'un bref entretien. Le même responsable a, en outre, indiqué que certains postulants au LPL n'ouvrent pas droit à cette formule précisant que «le revenu mensuel du ménage de certains postulants excède des fois le seuil maximal imposé par la loi pour prétendre à cette formule». Il a, dans ce contexte, expliqué la différence entre la demande et le recours. «Solliciter les autorités locales pour un logement est une demande mais dénoncer qu'un candidat a déjà

bénéficié d'un logement est un recours en soi», a-t-il dit à ce propos. Rappelant que plusieurs quartiers populaires ont bénéficié du programme de logement à l'image de Diar-Echems qui a bénéficié de plus de 1.100 logements sociaux en deux tranches, l'année écoulée, El-Bahia et Diar El-Mahçoul ainsi que l'opération d'éradication de l'habitat précaire notamment les bidonvilles d'El-Afia et Oued Knis; Rabah Mokdad a rassuré les résidents de sa subdivision que d'autres opérations de distribution de logements sociaux, doublés d'un autre programme de LPA (Logement promotionnel aidé). Il s'agit de la 3^e tranche de Diar-Echems à savoir 606 logements et plus de 200 autres à Diar El-Mahçoul et autre. «*Tout ces programmes vont être livrés avant la fin de l'année en cours*», a-t-il soutenu. Le wali délégué a enfin appelé les citoyens à faire preuve de patience tout en leur lançant un message de solidarité et de fraternité.

A. B.

MIHAI DANTAN, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU RÉSEAU NATIONAL IMMOBILIER AU MIDI LIBRE

«Notre réseau en Algérie comporte 75 agences»

PAR AMAR AOUIMER

«Nous avons pu faire fédérer à notre réseau national 75 agences immobilières professionnelles qui sont réparties sur 21 wilayas» nous a déclaré, hier, Mihai Dantan, directeur général du réseau national immobilier, rencontré en marge du 5^e Salon international du logement et de l'immobilier (Logimo) qui se tient à l'hôtel Hilton d'Alger depuis le 21 juin, sous le haut patronage du ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme.

Le transfert de technologie et de savoir-faire sont le moteur de rencontre où les experts et les participants tentent de capitaliser le maximum d'informations et de connaissances, tout en tissant un réseau de partenariat. Cette entreprise algéro-française créée en janvier 2008, qui s'inscrit dans le cadre de la nouvelle loi portant l'organisation et le fonctionnement des agences immobilières est un espace de formation professionnelle, de soutien juridique, d'accompagnement sur le terrain et une force de propositions qui permet aux agents immobiliers de «se connecter» au marché national en termes d'accès aux produits à l'échelle nationale. Le réseau national immobilier

(Reavimo) est créé pour apporter, a-t-il ajouté, un plus et une plus-value au secteur dans le sens de normes telles prévues dans cette nouvelle loi, comme la transparence des transactions et des locations, l'équité financière et les conseils nécessaires au client pour garantir sa satisfaction. «Nous voulons que nos agents immobiliers franchisés soient des professionnels et des agents compétents en vue de protéger les affaires des clients de toute forme d'arnaque» soutient-il, mettant en évidence les cours de formation professionnelle qu'assure Reavimo du côté d'El Achour. Le savoir-faire et l'efficacité sont des exigences pour Reavimo, 100% algérienne, tient à préciser Mihai Dantan, de formation juridique et immobilier de profession en France.

Reavimo qui garantit en Algérie des prestations de service dans le secteur immobilier contribue ainsi à la professionnalisation du marché algérien immobilier en pleine expansion, mais souffrant de professionnalisme requis.

«Le produit Reavimo est destiné aussi à l'exportation. Nous envisageons de commercialiser ce service algérien au Maroc prochainement» dira-t-il, insistant sur la qualité du service garanti et les compétences

des jeunes Algériens qui sont au nombre de 16 au niveau du siège national. Pour être membre du réseau, les agents immobiliers qui viennent d'arriver sur le marché qui sont ciblés par le réseau, doivent se plier à certaines règles de formation initiale et de savoir-faire. «Le droit d'accès au Reavimo est de 7 000 DA qui englobe les frais de la formation et d'animation et de participation aux manifestations économiques et commerciales. Ces agences immobilières, une fois franchisées, doivent ainsi aménager leur locaux selon le logo de Reavimo» explique-t-il. La professionnalisation du marché national immobilier est aussi une exigence des pouvoirs publics pour garantir notamment la transparence des transactions et la régulation de l'offre et de la demande. Et c'est l'un des objectifs de cette loi adoptée en 2006 pour mettre fin à l'anarchie qui caractérise le secteur où activent 3 200 agents immobiliers sans formation ni agrément.

Reavimo est aussi un instrument en mesure qui apporte un certain professionnalisme et un savoir-faire. Le marché affiché aujourd'hui par ce réseau national immobilier est de l'ordre de 2 000 biens en vente et location.

A. A.

ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES 600 mineurs détenus en Algérie

Les détenus mineurs dans les établissements pénitentiaires algériens sont au nombre de 600, a indiqué, hier à Alger, le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Mokhtar Felioune. Il existe 600 détenus mineurs sur 56.000 détenus, tous âges confondus en Algérie, a affirmé M. Felioune en marge des travaux du premier Congrès arabe sur la justice des mineurs dans le monde arabe. Ces mineurs, a-t-il ajouté, sont dans des pavillons spéciaux et totalement séparés des détenus adultes. Ils sont suivis par des éducateurs, des psychologues et surveillés par des agents civils. M. Felioune a souligné que les détenus mineurs reçoivent un enseignement et une formation au sein des établissements pénitentiaires, précisant que certains bénéficient d'une autorisation mensuelle pour rendre visite à leur famille. L'administration des prisons, a-t-il dit, organisera, ces jours-ci, avec les Scouts musulmans algériens un camp d'été de 15 jours à Cherchell au profit de 40 détenus mineurs. Le directeur de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion a indiqué que 10 centres pour mineurs étaient en voie de réalisation à travers le territoire national. Afin d'élargir la sphère de protection des mineurs, le responsable a révélé l'existence d'un projet de loi sur la protection de l'enfant qui comprend de nombreuses mesures et dispositions élaborées, précisant qu'il s'agissait de dispositions liées à la «réforme» et à «l'éducation», loin des sanctions coercitives. Ce projet se propose, selon M. Felioune, la création d'instances de protection de l'enfance, de contrôle et de suivi pour une protection globale de l'enfant. R. N.

PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

Plus de prérogatives au guichet unique

Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Mohammed Benmeradi a indiqué hier que de larges prérogatives seront accordées au guichet unique afin de faciliter l'acte d'investissement pour tout opérateur économique.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Intervenant à la Radio nationale, le ministre a indiqué que le travail du groupe chargé du fonctionnement du guichet unique, institué auprès du Premier ministre, "avance très bien, puisque des délégations de pouvoir importantes, qui seront accordées par toutes les administrations représentées dans le guichet unique, sont prévues". "Tous les actes auxquels sera soumis l'investisseur seront traités au niveau du guichet unique", a dit Benmeradi, citant dans ce sens, les documents des impôts et le permis de construire,



Pour plus de facilitations pour les opérateurs économiques

qui seront accordés au niveau de ce guichet, organisme qui regroupe les différents services de l'Etat concernés par l'acte d'investissement. Le gouvernement a décidé lors de la dernière tripartite de mettre en place trois groupes de travail pour relancer l'investisse-

ment et améliorer l'environnement de l'entreprise. Benmeradi a indiqué également que le gouvernement pourrait aménager la règle de partenariat dans les projets d'investissement nationaux (public/privé). Le ministre a également évoqué la possibilité d'alléger les

procédures du code des marchés publics dont l'application systématique "peut constituer à terme une contrainte aux entreprises publiques". "Nous sommes en train de réfléchir à des mécanismes forts de contrôle interne des entreprises pour revenir, dans une deuxième étape, sur l'application systématique de ce code", dira-t-il. Interrogé sur les financements engagés par l'Etat pour soutenir l'économie, Benmeradi a indiqué que le gouvernement avait adopté un programme dépassant 800 milliards DA, qui concerne l'ensemble des entreprises du portefeuille de l'Etat. En parallèle, les pouvoirs publics ont débloqué 380 milliards DA destinés à la mise à niveau des entreprises publiques, a déclaré le ministre, en ajoutant qu'une évaluation de l'impact des dernières mesures prises sur le Trésor public "est en cours". Interrogé sur la disposition introduite par l'APN dans la loi de finances complémentaire 2011 autorisant l'importation de friperie, Benmeradi a souligné que le gouvernement n'était "pas favorable à cette mesure". "Au moment où l'Etat lance un programme de restructuration de la filière textile, qui offre une opportunité de substitution aux importations, la mesure concernant la friperie devient inopportune".

L. B.

ENCADREMENT DE L'INVESTISSEMENT

Un dispositif «de plus en plus stable»

Le dispositif d'encadrement de l'investissement en Algérie est de plus en plus stable après les rectifications apportées par les lois de finances de ces dernières années, a indiqué, hier, le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, M. Mohamed Benmeradi.

La loi de finances complémentaire (LFC 2011), adoptée récemment par l'Assemblée populaire nationale (APN), "ne contient aucune mesure qui concerne l'investissement d'une manière générale, l'ensemble des rectifications ayant été introduites dans les LFC

2008-2009-2010 et la loi de finances 2011", a précisé le ministre sur les ondes de la Radio nationale. "L'ensemble des rectifications nécessaires sont bouclées", a-t-il dit, en ajoutant : "Nous avons apporté les rectifications nécessaires à l'encadrement de l'investissement, nous ne pensons pas qu'il y a une instabilité des lois. D'ailleurs les opérateurs internationaux qui travaillent avec nous ont compris les objectifs de cette rectification".

Depuis pratiquement quatre ans, le gouvernement, après une évaluation de la situa-

tion de l'économie nationale et des contraintes de la croissance économique, "a décidé d'apporter des rectifications mettant en place un dispositif qui favorise les entreprises publiques et privées nationales pour contribuer davantage à la création de richesse", a-t-il ajouté.

L'objectif du gouvernement à travers ces mesures est de donner "une part importante aux entreprises nationales afin de contribuer davantage à la diversification de la production nationale et à la réduction des importations".

RETOUR DU COMMERCE DE LA FRIPERIE

Joie des uns, déception des autres

PAR LARBI GRAÏNE

Interdit en 2009, le commerce de la friperie revient à la faveur de l'amendement introduit par les députés de l'APN à la loi de finances complémentaire pour 2011. D'après des estimations de la Douane, l'importation de la friperie est revenue en 2009, soit avant l'interdiction, à 13 millions de

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT
À TIZI-OUZOU
Une visite
sans déclaration

Le Président de l'Association France-Algérie et sénateur Jean-Pierre Raffarin était l'hôte de la ville de Tizi Ouzou, une visite au cours de laquelle l'ancien ministre n'a fait aucune déclaration à la presse. Son proche collaborateur a indiqué aux journalistes de Tizi Ouzou, présents en force à la visite, que Chevènement ne pouvait pas faire de déclarations à la presse à cause de l'insuffisance du temps. Aucune indication n'a d'ailleurs été communiquée quant au contenu des discussions qu'a eues le wali avec son hôte. Après le siège de la wilaya, l'invité de la ville de Tizi Ouzou s'est rendu à la maison de la culture où il a pu visiter une exposition de peintures ainsi que les différents services de cet établissement culturel.

Lounès Bougaci

dollars. Le textile, un secteur réputé en mauvaise santé, crie déjà au scandale. Hier, un représentant du monde de l'entreprise a dénoncé sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale cette mesure qui selon lui «va ruiner la production nationale». Mais de leur côté, les faibles bourses jubilent. Face à la chute du pouvoir d'achat, les Algériens lambda trouvent là, un moyen de s'offrir des habits à moindre frais. Ce sont les familles nombreuses surtout qui trouvent leur compte, avec le niveau des salaires actuels, il est impossible font-elle observer de maintenir en l'état le trousseau des uns et des autres.

On parle de pression des lobbies des habits usagers sur les députés. Mais à vrai dire rares sont les personnes qui savent que le commerce de la friperie a été interdit puisqu'on a continué au vu et au su de tout le monde à l'exercer, les magasins n'ayant du reste pas fermé. Ce qui a changé c'est que la procédure d'importation était sortie du circuit légal pour être reprise par celui du marché noir. L'interdiction a eu pour effet, relèvent des spécialistes de cantonner les importations à la frontière algéro-tunisienne, devenue de la sorte le principal transit de la fripe. En tout état de cause, l'APN a infligé un véritable camouflet à l'UGTA qui lors de la tripartite spéciale «économie» de fin mai dernier, avait préconisé au titre de la sauvegarde de l'économie nationale, l'arrêt de l'importation de la friperie. L'UGTA avait même fait figurer cette revendication parmi ses quatorze propositions visant à promouvoir et à protéger l'économie nationale. Pour certains observateurs, les députés ont trouvé

dans le fait que l'interdiction n'ait pas entraîné l'arrêt attendu sur l'importation de la friperie un justificatif commode pour la «légaliser». Ils auraient pu souligner-ils, faire des propositions de loi visant la relance du crédit à la consommation tablant sur la production nationale. Or, les élus ont préféré ne plus faire de pari sur le secteur du textile national qui à leurs yeux est en train de s'en aller à vau-l'eau. Pour autant une simple tournée dans les magasins du prêt-à-porter de la capitale, révèle que ce sont les habits importés qui dominent les rayonnages. Quand votre attention est attirée par un beau blue-jean ou un superbe tee-shirt, et que vous êtes admiratif devant un travail bien fini, vous ne seriez pas tenté de chercher à voir la petite étiquette qui indique la provenance du vêtement. Et pourtant lorsque arrivé chez vous, vous décidez d'y jeter un coup d'œil, vous allez trouver que votre bijou provient de la Tunisie voisine, de la Turquie ou de la Chine.

Bien sûr l'importation via le marché informel n'a pas qu'un seul inconvénient. Outre qu'elle pénalise le recouvrement des droits douaniers, elle fait encourir un risque certain sur la santé publique car nul ne peut garantir que les vêtements ainsi écoulés chez nous sont indemnes de toute bactérie.

Le reversement de l'importation dans le circuit formel présente l'avantage de soumettre la marchandise aux différentes procédures de certification attestant de la non-contamination des produits par quelque maladie que ce soit.

L. G.

EN DÉPIT D'UNE COUVERTURE
SÉCURITAIRE NATIONALE
DE PLUS DE 70 %
Des efforts restent
à accomplir, selon
le DGSN

Le Directeur Général de la Sûreté Nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, a affirmé, hier, à Sétif que le taux de couverture sécuritaire à l'échelle nationale a dépassé les 70% grâce aux infrastructures réalisées dans les centres urbains et aux moyens humains mobilisés, soulignant que les objectifs tracés "restent toutefois à atteindre".

Les objectifs tracés "restent toutefois à atteindre malgré les efforts accomplis pour la modernisation des différents services", a indiqué le DGSN au cours d'une conférence de presse tenue au Palais des expositions de la cité "Maâbouda", à l'ouest de Sétif, en marge de la clôture des 31èmes journées "Portes ouvertes sur la Sûreté nationale", rapporte l'APS. Ces objectifs "ne peuvent être complètement atteints sans l'implication du citoyen dans les efforts de consolidation de la paix et de la sécurité dans le pays", a ajouté le général-major Hamel, soulignant que les efforts "se poursuivent sans relâche pour renforcer et moderniser la police algérienne". Selon le DGSN, la stratégie de l'Institution se fonde avant tout sur la transparence, la garantie de la sécurité pour chaque citoyen et sur l'écoute des préoccupations de tous les Algériens auxquels il est constamment rappelé les droits et les devoirs. Evoquant les "journées Portes ouvertes" organisées à Sétif depuis le 19 juin dernier, le général-major Hamel a considéré qu'elles constituent "une passerelle entre la police et le citoyens" et une occasion de présenter au public les missions des éléments de la Sûreté nationale dans le domaine de la protection des personnes et des biens. Il a également qualifié cette manifestation de "pas vers la préparation d'une génération d'hommes capables de remplir leur mission et d'assumer les difficultés du devoir, au moment où le crime organisé connaît une ampleur qui exige davantage de préparation". Le général-major Abdelghani Hamel avait auparavant assisté, aux côtés des autorités locales, de cadres et d'officiers de la Sûreté nationale et d'un public nombreux, à une exhibition de sports de combat et de séances de montage-démontage d'armes individuelles.

R. N.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE ALGÉRO-BRITANNIQUE

Les autorités de Londres affichent leur optimisme

Tous les secteurs économiques ont été décortiqués par les délégations algérienne et britannique lors de la rencontre dont le but essentiel consiste à booster les échanges économiques entre les deux pays, d'autant plus que l'Algérie possède un ambitieux programme quinquennal de développement économique durable attractif pour les investissements internationaux.

PAR AMAR AOUIMER

En effet, environ une centaine de délégués et hommes d'affaires britanniques ont pris part, mardi, à la chambre des lords à Londres, à une rencontre organisée par le Conseil d'affaires algéro-britannique (ABBC), destinée à promouvoir les échanges économiques entre l'Algérie et le Royaume-Uni.

Ouvrant les travaux, le Sénateur Waverley a mis en exergue l'importance pour les compagnies britanniques afin de s'impliquer davantage dans un marché émergent et surtout "d'exploiter les potentialités offertes par l'Algérie dans des domaines autres que l'énergie, traditionnellement connue des Britanniques", selon l'agence de presse. Pour sa part, l'ambassadeur d'Algérie en Grande-Bretagne, Amar Abba, invité d'honneur de la rencontre, a souligné, dans son intervention, «la croissance remar-



Une coopération tendant vers l'optimisme

quable des relations économiques entre les deux pays enregistrée au cours des dernières années». Présentant le plan quinquennal doté d'une enveloppe financière de 286 milliards de dollars, il a invité les compagnies britanniques à prendre part aux projets multisectoriels inscrits dans ce plan.

Des échanges d'informations sur le marché algérien axés sur les opportunités d'affaires entre l'Algérie la Grande-Bretagne ont marqué cette rencontre. Un grand nombre de sociétés, notamment du secteur du tourisme, prennent part pour la première fois à ce genre de rencontres afin de découvrir les opportunités d'affaires en Algérie, a-t-on constaté sur place. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la

Grande-Bretagne avaient atteint en 2010, selon les chiffres des Douanes algériennes, plus de 2 milliards de dollars, dont 1,260 milliard de dollars d'exportations algériennes et 771 millions de dollars d'importations. En 2010, la Grande-Bretagne a été classée 13^e client de l'Algérie et également son 13^e fournisseur. La Grande-Bretagne est notamment présente en Algérie dans le secteur pétrolier avec Shell et British Petroleum qui travaillent sur les champs pétroliers de Hassi Messaoud, mais qui entretiennent aussi des relations de partenariat durables avec l'entreprise nationale des hydrocarbures Sonatrach.

Algérie-Grande-Bretagne : un partenariat d'affaires multiforme

En principe, les deux délégations devront aboutir à un consensus de nature à dynamiser davantage le partenariat et la joint-venture entre les firmes britanniques et les entreprises algériennes. Le climat des affaires et l'environnement des investissements, ainsi que la réglementation en vigueur en Algérie, notamment pour ce qui est du principe de 51% et 49% en matière de partage de capital entre les entreprises algériennes et leurs partenaires étrangers, ont été maintes fois vulgarisés à Londres, en présence d'industriels et hommes d'affaires du Royaume-Uni.

Le représentant de Jacobs engineering a fait part du projet de cette société de s'implanter en Algérie vu «le besoin en études d'expertise dans ce pays où les projets foisonnent». Par ailleurs, John Pinning, promoteur de tourisme

représentant "Prime World", a déclaré à l'APS que «nous recherchons un partenariat pour promouvoir le tourisme dans le sud algérien». Il ajoute que «l'Algérie présente des atouts remarquables dans ce domaine et peut être une destination de choix pour les touristes anglais». Pour faire connaître davantage l'Algérie, ABBC compte conduire deux importantes missions économiques en Algérie au cours de l'année 2011, dont l'une à Hassi Messaoud, a déclaré le directeur du Conseil d'affaires algéro-britannique, Michael Thomas. «Nous allons conduire deux missions économiques en Algérie, dont l'une pour la première fois à Hassi Messaoud», a affirmé Thomas, en marge de la rencontre d'affaires. Par ailleurs, le directeur de la Middle East Association (MEA) Charles Hollis, a fait part du projet de la conduite d'une seconde délégation d'opérateurs économiques à Alger en septembre prochain après celle de janvier dernier qui avait regroupé 35 hommes d'affaires de différents secteurs. «Le marché algérien est ouvert et bouge, ce qui explique cette nouvelle dynamique de la part des compagnies britanniques pour l'Algérie», a souligné Hollis.

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Grande-Bretagne avaient atteint en 2010, selon les chiffres des Douanes algériennes, plus de 2 milliards de dollars, dont 1,260 milliard de dollars d'exportations algériennes et 771 millions de dollars d'importations.

La procession des délégations d'hommes d'affaires britanniques va, certainement, s'accroître durant l'année en cours et en 2012, afin d'optimiser les formes de partenariat et dénicher d'autres opportunités de coopération en vue de piloter des projets communs.

A. A.

MISE À NIVEAU DES ENTREPRISES

Plus de 200 PME concernées

Le programme de mise à niveau des PME continue de faire le tri des entreprises bénéficiaires sur les 200.000 candidates à ce programme national ayant nécessité plus de 366 millions DA en cinq années.

Sur un total de 620 dossiers, 220 petites et moyennes entreprises (PME) ont été déclarées, ces trois derniers mois, éligibles au programme national de mise à niveau, a annoncé, mardi à Aïn Témouchent, le directeur général de l'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME).

Ces résultats ont pu être obtenus grâce aux rencontres de sensibilisation menées à travers le pays et qui ont touché pas moins de 5.000 PME, a précisé Moussaoui Rachid en marge d'une journée d'information sur ce programme. Un objectif de 200.000 PME à mettre à niveau, durant le quinquennal 2010-2014, pour un montant de 385,736 millions de dinars, est assigné à l'agence, a-t-il ajouté. Plus de 200 experts nationaux pour accompagner cette mise à niveau ont été recensés par l'ANDPME. Ces expertises, qui atteignent les trois millions de dinars par

entreprise, sont suivies et contrôlées par "cinq experts seniors placés à l'ANDPME", a-t-il indiqué. La mise à niveau touche les aspects immatériels, dont la formation, et matériels, comme l'acquisition d'équipements et d'outils de production.

S'agissant de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), Moussaoui a précisé que "seulement 20% des PME en activité sont dotées de ces moyens", d'où l'intégration des TIC dans le programme national de mise à niveau des PME. Pour le volet financement des PME, le directeur général de la société El-Djazair Istithmar (Algérie Investissement), M. Lachab Youcef, a indiqué que cette dernière a été créée pour "faciliter le financement de ces petites et moyennes entreprises". Elle participe avec le porteur de projet au capital de l'entreprise pour devenir actionnaire pour une durée n'excédant pas les sept années. "Elle est actionnaire temporaire et minoritaire", a-t-il souligné. Depuis la création de cette société, "une centaine d'intentions d'actionnariat ont été dénombrées". "En cours de

maturation, l'avancement de ces projets oscille entre 40 et 50%", a-t-on signalé. Le directeur régional de la Banque nationale d'Algérie (BNA) de Tlemcen, M. Khaldoune, a abordé, pour sa part, le volet "leasing ou crédit bail" pour l'acquisition d'outils de production. La société nationale de leasing sera opérationnelle la semaine prochaine, à travers la wilaya d'Aïn Témouchent, a-t-il annoncé. La dernière communication, présentée par Ali Tahar, directeur du guichet unique de l'ANDI à Aïn Témouchent, ouvert depuis deux semaines, s'est penchée sur les avantages de ce guichet pour la redynamisation des investissements. Très attractive en matière d'investissement, la wilaya d'Aïn Témouchent a créé, durant la période 2002-2010, quelque 67.808 PME qui ont généré au total 932.400 postes d'emplois. Bien que décrié et mal apprécié par les experts et même certains responsables en charge de la politique de mise à niveau des PME, ce programme de mise à niveau continue d'exister dans le but de rendre les PME éligibles compétitives et concurrentielles.

A. A.

JOURNÉE DE FORMATION DES FEMMES ENTREPRENEURS À ALGEX

«Développement des exportations grâce à la promotion en ligne»

L'entreprenariat féminin en Algérie commence réellement à prendre de l'ampleur sachant que de nombreuses femmes chefs d'entreprises et managers se sont récemment distinguées en recevant le trophée de meilleurs opérateurs économiques, distinction décernée par le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements. Afin de jauger davantage les capacités managériales et les compétences des femmes entrepreneurs, l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) en collaboration avec le programme Enact du Centre international du commerce (CCI) à Genève et l'Association des femmes algériennes chefs d'entreprises Seve (savoir et vouloir entreprendre), organise une journée de formation consacrée aux femmes et aux jeunes entrepreneurs. De nom-

breux experts et consultants, ainsi que des opérateurs économiques, tous secteurs économiques confondus, prendront part à cette importante rencontre qui voit également la participation de responsables, tels Martin Labbé, conseiller en marketing électronique au Centre du commerce international, Amina Zouaoua, facilitatrice algérienne du programme Enact et Nacira Haddad, directrice générale associée Seve. Selon les promoteurs de cette journée d'information, «cette initiative vise à inciter les femmes et jeunes entrepreneurs à bien exploiter la technologie de l'information et de la communication dans les échanges commerciaux, à renforcer leur compétitivité et à augmenter leurs parts de marché».

Ce séminaire, qui sera animé par des experts nationaux avec la participation

d'experts internationaux du CCI de Genève, est consacré à une meilleure sensibilisation sur les fondamentaux de l'export les techniques du commerce électronique, ajoutent les organisateurs de cette rencontre. Selon eux, «l'objectif essentiel consiste notamment à développer les exportations hors hydrocarbures et la promotion des ventes et des produits à travers la promotion en ligne via le site internet et les différents réseaux sociaux Viadeo ou facebook». Les observateurs prévoient, en fait, un certain engouement des femmes chefs d'entreprise, mais surtout des recommandations et des enseignements à tirer de ce genre de séminaires qui ne se déroulent pas en Algérie, bien que les femmes dirigeant des entreprises économiques soient de plus en plus nombreuses aujourd'hui.

A. A.

ILS SONT INSCRITS AU REGISTRE DE COMMERCE À FIN 2010

Plus de 8.300 commerçants étrangers en Algérie

Plus de 8.300 commerçants étrangers étaient inscrits en Algérie au Registre du commerce en 2010, dont 1.850 personnes physiques et 6.459 personnes morales (sociétés), dont 189 succursales, selon les chiffres consolidés du Centre national du registre du commerce (CNRC). S'agissant des personnes morales, les nationalités des gérants, directeurs ou président du conseil d'administration de sociétés sont de 20,22% française, 12,26% syrienne, 9,8% chinoise et 7,94% égyptienne. Pour les personnes physiques, les nationalités les plus répandues sont constituées à hauteur de 31,14% tunisienne, 25,55% marocaine, 16,54% syrienne et 6,81% égyptienne. La majorité des sociétés étrangères implantées en Algérie activent dans les services à hauteur de 30,2%, suivies de l'industrie et du BTPH (29,2%) et, enfin, 23,7% dans l'import-export, précise le centre. Par contre, les commerçants étrangers (personnes physiques) activent essentiellement dans les secteurs du commerce de détail avec 68,5% et des services avec 17,1%. Le nombre global des inscriptions au Registre du commerce s'est élevé à 364.396 personnes en 2010 en Algérie, en hausse de 27,3% par rapport à 2009, selon les chiffres consolidés du CNRC. A fin 2010, le centre a enregistré 1.407.449 commerçants inscrits au Registre du commerce à l'échelle nationale, dont 1.282.609 (91,1%) des personnes physiques et 124.840 (8,9%) des sociétés. Selon la forme juridique des sociétés, le centre précise qu'elle n'a pas subi de modifications, puisque les proportions des années précédentes sont les mêmes pour 2010. Les sociétés qui sont organisées en SARL (Société à responsabilité limitée) représentent une part de 49,4%, en EURL (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée) 33% et en SNC (Société en nom collectif) (11,77%) et, enfin, la SPA (société par actions) qui est la forme la moins fréquente pour l'activité commerciale avec seulement 4,8% du total, selon le CNRC.

R. E.

ALGER

10.000 logements seront livrés avant fin 2011

Quelque 10.000 logements seront livrés dans la wilaya d'Alger avant la fin 2011, a annoncé lundi le directeur du logement de la wilaya, M. Mohamed Smail.

«Quelque 7.000 à 9.000, voire même 10.000 logements seront livrés avant la fin 2011 dans la wilaya d'Alger», a précisé M. Smail à la Radio nationale, annonçant que d'ici 2014, quelque 130.000 à 140.000 logements, toutes catégories confondues, seront construits à Alger.



Les opérations de relogement se poursuivront jusqu'en 2014, a déclaré M. Smail, assurant que depuis la fin 2010, plus de 10.000 familles ont été relogées dans la capitale. Les premiers concernés sont les habitants des chalets et des quartiers populaires, tels Diar Echams, Diar El -Baraka (Baraki), Diar El-Kaf, Climat-de-France (Oued Koriche) et les Palmiers. Un projet de réalisation de quelque 20.000 logements doit démarrer avant fin 2011, a indiqué M. Smail, précisant qu'il s'inscrit dans le cadre du programme de la wilaya. M. Smail a précisé, par ailleurs, que l'action d'attribution de logements ne concerne pas uniquement les habitants des bidonvilles, mais concerne aussi le relogement des familles dans le cadre des quotas communaux.

Le wali d'Alger, M. Addou Mohamed Lekbir, a annoncé, dimanche, qu'au moins deux nouvelles grandes opérations de relogement des habitants des bidonvilles dans la wilaya d'Alger sont prévues avant la fin de l'année 2011.

LAADJIBA (BOUIRA)

Journée d'étude sur les sites archéologiques

Les sites historiques et archéologiques du lieu dit Tachachit, dans la commune de Laâdjiba, située à 20 km à l'est de Bouira, ont figuré, lundi dernier, au menu d'une journée d'étude organisée à l'initiative de l'association d'archéologie et d'histoire de Bouira. «Par cette initiative, nous entendons attirer l'attention sur l'importance du site archéologique de Tachachit (coiffe), qui renferme des vestiges archéologiques insoupçonnés remontant à l'ère préhistorique», a indiqué le président de cette association, M. Alem Kaci. Il a appelé, à cet égard, au «lancement» de travaux de fouilles nécessaires pour la mise à jour des trésors archéologiques renfermés par ce site de 3 hectares. Cette opportunité a donné lieu à une visite du site par les membres de cette association et leurs invités, avant l'animation d'une conférence sur le même thème, suivie de la projection d'un film documentaire sur le site à la bibliothèque communale de Laâdjiba.

APS

BOUMERDES, SAISON ESTIVALE

Faciliter l'accès aux plages

Dans la wilaya de Boumerdes, l'ouverture de la saison estivale 2011 a été accompagnée par la mise en œuvre d'une série de mesures visant principalement la facilitation de l'accès aux plages de la wilaya. A cette occasion, le plan de transport de la wilaya a été, également, renforcé par 151 nouvelles lignes provisoires, destinées à être exploitées exclusivement durant cette saison estivale, a indiqué la Direction des transports.

PAR BOUZIANE MEHDI

Assurant près de 10.000 places, ces lignes desservies par près de 350 véhicules de transport de tous types ont été réparties à travers l'ensemble des communes de la région suivant la densité démographique de chacune d'elles et leur éloignement des plages, a assuré la même direction.

La daïra de Khmiss El-Khechna (et ses 4 communes), au regard de la densité de sa population et son éloignement de la côte, a été la plus nantie en la matière en ayant été destinataire de 65 véhicules de transport, assurant une capacité de 2.000 places assises. La daïra de Boudouaou a bénéficié, quant à elle, de 60 lignes (1.500 places), suivie de celle de Thenia avec 49



transporteurs assurant 1.000 places. Ce dispositif spécial a également englobé les gares et autres stations de transport de la wilaya qui ont bénéficié d'actions de réaménagement, au moment où il a été procédé à la pose de nouveaux panneaux signalétiques aux fins d'assurer une bonne orientation des visiteurs de la wilaya vers les plages surveillées de la région, notamment. Ces mesures ont été appuyées par la tenue, bien avant le coup d'envoi de cette saison estivale 2011, de campagnes de sensibilisation, en collaboration avec

tous les secteurs concernés, en direction des usagers de la route et des estivants de manière générale sur les dangers de la route et l'importance du respect des lois, indique l'APS. Selon les prévisions de la direction locale du tourisme et de l'artisanat, la wilaya s'attend à accueillir "au moins le même flux" d'estivants de l'année dernière, soit près de 9 millions de sujets. Dans la wilaya de Boumerdes, 28 plages sont autorisées à la baignade, dont 24 sont exploitées par voie de concession.

B. M.

MEDEA, FORMATION DE CADRES AFRICAINS

La généralisation de l'insémination artificielle souhaitée



La généralisation de l'insémination artificielle aura un impact très positif, à moyen terme, sur le développement de la filière lait, a indiqué le directeur du Centre national d'insémination artificielle et d'amélioration génétique (CNIAAG), dimanche dernier, en marge de la session de formation de cadres africains, organisée au Centre de formation et de vulgarisation agricole (CFVA) de Médéa.

Selon M. Abdelkrim Boudjakdji, une grande partie du cheptel bovin national est

inséminé artificiellement, à la faveur des plans d'action mis en place par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en vue de moderniser la filière lait et d'en optimiser le potentiel. Ce même responsable a ajouté que ces actions vont s'inscrire encore dans la durée pour permettre à notre pays de se constituer un important cheptel bovin laitier moderne et de disposer de suffisamment de sujets reproducteurs performants susceptibles d'accompagner la dynamique que connaît la

filière lait. Il a révélé, à cet égard, qu'un réseau de laboratoires de développement génétique a été mis en place pour la production de semences qui ont permis d'obtenir des résultats très encourageants, à travers le développement de semences de qualité que le centre projette d'introduire progressivement sur le marché afin d'en augmenter les performances, en terme de production de fait crû du cheptel bovin national.

Pour accompagner cet effort de relance, la filière dispose, en outre, de plus de 450 inséminateurs privés, des médecins-vétérinaires opérant à travers les principaux bassins laitiers du pays, formés au sein des différentes structures du CNIAAG dans la perspective de la généralisation graduelle de la pratique de l'insémination artificielle, a fait observer le même responsable.

Une dizaine de cadres et de techniciens, spécialisés en élevage bovin, venus du Gabon, du Sénégal, du Burkina Fasso, du Cameroun, du Mali, du Congo, du Niger et de la Mauritanie, prennent part, du 19 juin jusqu'au 1er juillet, à une session de formation sur l'insémination artificielle, au niveau du Centre de formation et de vulgarisation agricole (CFVA) de Médéa. Cette session a été initiée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, avec le concours du Fonds africain d'appui technique.

APS

CONSTANTINE, SITE ARCHÉOLOGIQUE DE TIDDIS

20 MDA pour une étude de réhabilitation

Situé dans la commune de Beni H'midène, le site archéologique de Tiddis a bénéficié d'une enveloppe de 20 millions de dinars pour l'élaboration d'études de protection et de mise en valeur, a indiqué le directeur de la culture. M. Djamel Foughali a précisé à l'APS que l'étude a été d'ores et déjà confiée à un bureau public local spécialisé qui devra «ficeler son travail au bout d'un délai de 18 mois».

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon le même responsable, la première phase de cette étude consistera à «faire un diagnostic des mesures d'urgence à prendre, procéder à l'établissement de relevés topographiques, archéologiques et typographiques du site et présenter une conception d'ensemble des propositions et suggestions nécessaires en vue d'entamer le processus de protection de ce village archéologique et historique et de sa mise en valeur. Il sera procédé par la suite aux travaux de réhabilitation du site», a précisé M. Foughali, ajoutant, à ce sujet, que les actions à entreprendre consisteront également à délimiter ce qui fut, jadis, «Castellum Tidditanorum», une cité devenue, à travers les âges, romaine dépendant de Cirta, la capitale numide. Situé à 28 km de Constantine, Tiddis est un authentique site berbère que la postérité locale a



appelé «Ras eddar», une expression de l'arabe dialectale qui signifie littéralement «pic de la maison», érigé dans un cadre majestueux dominé par la magnificence des Gorges du Khreneg.

La directrice du musée national Cirta, une structure renfermant une grande partie de vestiges et de pièces archéologiques trouvés sur le site, a rappelé que cette citadelle, qui faisait fonction d'ancien poste avancé militaire pour la protection de la capitale de l'empire de Massinissa, marque la présence d'une vieille civilisation berbère à travers des inscriptions libyques et des symboles trouvés sur la poterie berbère que modifieront, plus tard, les romains en y apportant un aménagement propre à leur système d'urbanisation, selon l'APS. La

promesse des autorités de wilaya de redonner vie à cette localité en créant toutes les conditions favorables lui permettant de retrouver son lustre et son importance d'antan, après avoir été l'objet d'un abandon et d'un «passage à vide», qui aura duré plusieurs décennies, a été tenue.

Comme a été également retenu le processus d'élargir cette opération de réhabilitation aux voies d'accès y menant ainsi qu'à toute la région limitrophe, également riche en vestiges archéologiques non encore mis à jour. L'objectif étant de faire de ce site une destination touristique privilégiée car il ne cesse d'accueillir, depuis quelques années, des visiteurs de différentes nationalités.

B. M.

JIJEL, STAGE DE FORMATION THÉMATIQUE

450 agriculteurs bénéficiaires



Au total, 450 agriculteurs de la wilaya de Jijel ont bénéficié de stages de formations thématiques depuis le mois d'avril dernier dans le cadre de la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités humaines, agricoles et techniques (PRCHAT), selon le directeur des services agricoles (DSA). Cette formation vise à améliorer les capa-

cités techniques et professionnelles des agriculteurs en les dotant de connaissances nécessaires dans le but d'augmenter leur production, hisser leur niveau de performance et accroître la qualité de la production, a indiqué à l'APS, M. Madjid Chenafi, directeur des services agricoles. Ces séances, encadrées par des techniciens de la DSA avec le concours de la Chambre

de wilaya de l'agriculture et des différents instituts nationaux et régionaux, ont jusque-là porté sur l'élevage bovin, l'apiculture, l'aviculture et l'élevage ovin et caprin, ainsi que la protection des végétaux, l'oléiculture, l'irrigation, l'intensification de la production laitière et la gestion d'une multi chapelle. Ce cycle de formation concerne également les jeunes promoteurs de l'ANSEJ (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes), porteurs de projets, ainsi que les cadres du secteur agricole, aussi bien de la wilaya de Jijel que d'autres wilayas de l'Est, pour la mise à niveau de leurs connaissances en relation directe avec le monde de l'agriculture. Par ailleurs, le bilan de cette formation fait également ressortir l'organisation de regroupements, séminaires, journées techniques et ateliers concernant, notamment, les ressources génétiques forestières, l'insémination artificielle des bovins ainsi que le rôle des associations professionnelles dans la réalisation des programmes de développement agricole. Ce dernier thème s'inscrit dans le cadre du prochain renouvellement des organes délibérants des Chambres d'agriculture en application d'une circulaire ministérielle, a précisé, M. Yacine Zeddani, secrétaire général de cette Chambre.

APS

OUARGLA

Réalisation de quatre stades de football

Une enveloppe de 800 millions DA a été dégagée pour la réalisation de quatre stades de football de 5.000 places chacun dans la wilaya de Ouargla, selon la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Cette enveloppe, inscrite au titre du programme complémentaire de plus de 15 milliards DA, dont a bénéficié la wilaya de Ouargla à l'issue de la dernière visite du président de la République, sera consacrée à la réalisation de nouveaux stades de football dans les communes de Aïn-Beïda, Rouissat, Mégarine et Témacine, a indiqué le DJS. Le bureau d'études chargé de l'élaboration de l'étude technique pour la réalisation du stade de la commune de Rouissat a été déjà désigné, selon le même responsable. Dans le cadre du programme sectoriel, la wilaya de Ouargla a bénéficié, en 2010, d'un projet de réalisation, pour 300 millions DA, d'une salle omnisports de 3.000 places, sachant que l'étude technique du projet est encore en phase d'élaboration. Ce projet sera réalisé au niveau de la zone des équipements publics, dans la périphérie de Ouargla, qui devra accueillir aussi le projet de lycée sportif et d'une auberge de 50 lits, a ajouté le DJS. Le secteur a été renforcé, l'an dernier, dans la wilaya de Ouargla par la réception d'une salle omnisports dans la commune de Sidi Khouiled, la réalisation d'une auberge de 50 lits et un stade d'athlétisme de 2.000 places en cours de réalisation. Ces structures, en plus de promouvoir la pratique sportive au niveau local, serviront également de cadre pour l'organisation de manifestations sportives régionales et nationales dans différentes disciplines sportives, a conclu le DJS de Ouargla.

MILA

Les villes de la wilaya font leur «toilette»

Une vaste opération d'embellissement et de nettoyage dans plusieurs villes de la wilaya de Mila a été menée avec le concours de nombreux travailleurs d'entreprises locales, de fonctionnaires et de responsables. La campagne, entreprise samedi, vise à sensibiliser la population sur les efforts déployés en matière d'amélioration urbaine et d'aménagement du cadre de vie du citoyen. Elle tend à donner un visage plus avenant aux agglomérations de cette wilaya à l'approche de la saison estivale, selon les services de la wilaya, qui ont mobilisé les moyens des entreprises locales et des communes, avec le concours des jeunes Scouts qui ont participé à l'opération pour redonner aux quartiers leur meilleur aspect. A Mila-ville, les travailleurs de l'Office de gestion et de promotion immobilière (OPGI) et de l'Algérienne des eaux (ADE), ainsi que les Scouts et les employés de la commune et des entreprises locales ont pris part à cette opération d'embellissement qui a touché les principales cités de la ville. Les agglomérations de Ferdjioua et de Grarem-Gouga ont connu la même mobilisation appelée à «se renouveler chaque same-

YÉMEN

40 membres d'Al-Qaïda s'évadent de prison

Au moins 40 membres d'Al-Qaïda se sont évadés hier d'une prison du sud du Yémen, ont annoncé des responsables de la sécurité. Ils ont attaqué leurs gardiens et se sont emparés de leurs armes, alors que d'autres militants armés attaquaient la prison de Mukalla, sur la mer d'Arabie. Parmi les évadés, figurent des membres de l'organisation terroriste condamnés pour terrorisme et d'autres en préventive en attendant leur procès.

ARGENTINE

Cristina Fernandez briguera un second mandat

La présidente de l'Argentine Cristina Fernandez a annoncé mardi soir qu'elle serait candidate à sa succession lors de l'élection présidentielle d'octobre, mettant ainsi fin à des mois de spéculations au sujet de sa carrière politique.



"Comment pourrais-je abandonner et ne pas continuer", a lancé la présidente âgée de 58 ans, lors d'un discours télévisé.

Même si les sondages indiquent qu'elle n'a pas l'appui de la majorité des électeurs, la présidente pourrait bien être réélue au premier tour, le 23 octobre en raison de la division qui règne parmi les partis de l'opposition. Les projets de Cristina Fernandez ont fait l'objet de beaucoup de spéculations à cause de rumeurs sur sa santé et de son silence par rapport à son avenir politique. La candidate du parti péroniste devra notamment affronter Ricardo Alfonsín, fils de l'ex-président Raul Alfonsín, et Eduardo Duhalde, un ancien président péroniste. Mme Fernandez a succédé à son mari, feu Nestor Kirchner, à la tête de l'Argentine en octobre 2007, après une victoire au premier tour. Certains ont attribué sa victoire à la popularité de son mari qui, pour de nombreux d'Argentins, est celui qui a sorti le pays du marasme économique provoqué par la crise historique de 2000-2001.

PAKISTAN

6 morts dans une attaque terroriste

Au moins un agent de sécurité a été tué et trois autres blessés hier matin lors d'une attaque contre un poste de contrôle de Jamrud, l'une des principales villes de la région tribale de Khyber, dans le nord-ouest du Pakistan, a rapporté la chaîne de télévision Geo. L'assaut contre le poste de contrôle à Jamrud, située à l'est de Khyber, qui borde l'Afghanistan, a été lancé par un nombre indéterminé d'assaillants, selon la même source. En outre, cinq personnes ont été tuées mercredi matin dans une attaque contre un poste de contrôle à Peshawar, la plus grande ville du nord-ouest du Pakistan, selon des médias locaux.

APS

ONU

Ban Ki-moon, réélu dans un fauteuil

Le Sud-Coréen Ban Ki-moon, 67 ans, a été réélu mardi par l'assemblée générale de l'Onu pour un deuxième mandat de cinq ans aux fonctions de secrétaire général des Nations unies.

La réélection était quasi-certaine, Ban Ki-moon n'ayant pas de rival déclaré. Il avait en outre reçu vendredi le soutien des quinze pays du Conseil de sécurité. Les 192 Etats membres ont voté par acclamation.

«Il n'y a jamais eu de doute», a déclaré un ambassadeur aux Nations unies. «Il se peut qu'il ne soit pas le favori de tous, mais personne n'a de raison de l'empêcher» d'être réélu, a-t-il ajouté. Alors qu'il était applaudi, Ban Ki-moon, tout sourire, s'est incliné devant la salle remplie d'ambassadeurs et de diplomates. Son mandat actuel s'achève le 31 décembre 2011. Son deuxième mandat va donc courir du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2016. Il avait l'assurance de sa réélection depuis plusieurs mois déjà.

«Je suis fier de tout ce que nous avons fait ensemble, même si je suis conscient des formidables défis qui nous attendent», avait-il reconnu le 17 juin depuis Brasilia. «Je suis motivé et préparé à continuer à travailler avec les Etats membres».

Ban Ki-moon n'a pas le charisme de son prédécesseur Kofi Annan, mais ce bourreau de travail a retrouvé un certain lustre avec ses positions courageuses pendant le printemps arabe. Il a critiqué le président syrien Bachar al-Assad au point que



ce dernier ne veut plus le prendre au téléphone. Il n'a pas ménagé non plus ses critiques à l'égard du Libyen Mouammar Kadhafi et s'est personnellement impliqué dans la crise ivoirienne.

«Maintenant qu'il va être débarrassé du fardeau d'avoir à rechercher des appuis pour sa réélection, nous espérons qu'il aura plus de temps à consacrer à la lutte pour les droits de l'homme partout dans le monde», a déclaré le directeur de l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch, Philippe Boloignon.

Car Ban Ki-moon a été la cible de critiques pour sa discrétion sur les violations

des droits de l'homme en Chine, qu'il a épargné pour ne pas mécontenter ce membre permanent du Conseil de sécurité. Il n'a ainsi pas abordé le cas du Prix Nobel de la paix chinois emprisonné, Liu Xiaobo, lors d'une rencontre avec le président chinois Hu Jintao en novembre. Ses critiques estiment d'ailleurs qu'il est trop prudent à l'égard des cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Etats-Unis, France, Chine, Grande-Bretagne, Russie).

Ban Ki-moon est le huitième secrétaire général depuis la création de l'Onu après la Seconde Guerre mondiale.

R. I./Le Figaro

POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ EN GRÈCE

Le nouveau gouvernement obtient la confiance du Parlement



Le Premier ministre grec, Georges Papandréou, a obtenu sans surprise un vote de confiance au Parlement, dans la nuit du mardi 21 au mercredi 22 juin. Il a fait le plein de voix du Pasok,

mais n'a pu rallier le moindre vote de l'opposition, rendant difficile son vœu plusieurs fois avorté de mettre en place un gouvernement de coalition, tant souhaité par les partenaires européens de la Grèce.

Le remaniement du 17 juin était destiné à ressouder la majorité Pasok, en pleine crise existentielle. Mission accomplie. Reste à transformer l'essai en votant le deuxième plan de rigueur en un an qui doit permettre d'économiser 28 milliards d'euros d'ici à 2015 et dégager 50 milliards d'euros de recettes de privatisations. Les observateurs s'attendent à ce que le plan de rigueur passe, la semaine prochaine, avant le 30 juin.

L'Union européenne a mis la pression sur le gouvernement grec en conditionnant le versement de la nouvelle tranche de 12 milliards d'euros du prêt de 110 milliards d'euros accordés par le Fonds monétaire international et l'Union européenne pour éviter la faillite du pays.

Si le gouvernement a obtenu un vote de confiance, les «indignés» ont répondu avec une nouvelle manifestation de défiance à l'égard du gouvernement, mardi 21 juin. Des milliers de personnes se sont réunies, comme tous les soirs place Syntagma devant le siège du Parlement, en criant à l'adresse des députés : «Voleurs, voleurs!» Munis de crayons lasers, ils les braquaient contre les fenêtres du bâtiment et les policiers en faction.

R. I./Le monde

FOOTBALL FÉMININ (U17)

Le FC Constantine sur la plus haute marche du podium

Page 12

MIDI Sport

VOLLEY-BALL

L'EN seniors dames mauricienne se prépare à Azeffoun

Page 14

EQUIPE NATIONALE

LES VERTS S'OFFRENT HALILHODZIC

Lire page 13



LIGUE 1

L'ASO CHLEF CHAMPION D'ALGÉRIE



Lire page 13

Adel Amrouche confirme ses contacts avec le FC Copenhague

Lire page 12

Brahim Ferradj rempile au Stade Brestois

Lire page 12

Adel Amrouche confirme ses contacts avec le FC Copenhague

Le sélectionneur algérien de l'équipe du Burundi de football, Adel Amrouche, a confirmé mercredi ses contacts avec le club danois du FC Copenhague, qui veut l'enrôler en vue de la saison prochaine. "J'ai déjà rencontré les représentants du club, qui se sont déplacés à Bruxelles pour des discussions préliminaires. On a eu une première discussion mercredi dernier. Je leur ai expliqué qu'avec ma sélection, il me reste deux matches importants et qu'en conséquence, je n'envisage pas de la quitter" a-t-il indiqué au site Dzfoot. Le technicien algérien précise qu'il a décidé de "poursuivre son travail jusqu'à la fin des éliminatoires d'autant que des matches très importants sont à venir". Pour ce qui est de son objectif à court terme, Adel Amrouche, estime qu'il veut aller le plus loin possible avec le Burundi. "La priorité c'est d'aller le plus loin possible avec cette équipe du Burundi. Une chose est sûre, je ne souhaite pas travailler dans un club en Afrique, connaissant les conditions de travail difficiles qui y règnent", a-t-il précisé. Appelé à donner son avis sur la défaite de l'Algérie face au Maroc (4-0), aux éliminatoires de la CAN-2012,



Amrouche estime que c'est sur l'aspect psychologique que l'Equipe nationale a flanché. "Nous n'avions pas les moyens de contrer le Maroc. C'était un match spécial, que chaque équipe a préparé à sa façon, et à mon sens, c'est sur l'aspect psychologique que l'Equipe nationale a flanché. Peut-être y avait-il un excès de concentration", s'est-il interrogé. Le Burundi qui figure dans le groupe H des éliminatoires de la CAN-2012, reste sur une victoire face au voisin du Rwanda. Les Hirondelles occupent la 2^e place avec 4 pts, loin derrière le leader ivoirien qui caracole en tête avec 12 pts.

Brahim Ferradj rempile au Stade Brestois

Le défenseur latéral international algérien du Stade Brestois, Ligue 1 du Championnat de France de football, Brahim Ferradj prolongera mercredi son bail en faveur du club breton, rapporte mardi, le site Football365.fr. En fin de contrat au 30 juin, Brahim Ferradj (23 ans) aurait décidé de rester (pour) encore quelques saisons avec le Stade Brestois, ajoute la même source. Aligné à 26 reprises dans l'élite cette saison sous les couleurs du club breton, le défenseur latéral algérien est attendu mercredi par ses dirigeants pour parapher un nouveau contrat. Pour rappel, Brahim Ferradj avait été retenu par le sélectionneur démissionnaire de l'équipe nationale d'Algérie, Abdelhak Benchikha, pour le match de coupe d'Afrique des Nations face au Maroc, perdu par les Verts (4-0), à Marrakech. Le joueur avait pris part à son premier stage de préparation des Verts à Murcie en Espagne.

FOOTBALL FÉMININ (U-17)

Le FC Constantine sur la plus haute marche du podium

L'équipe féminine du FC Constantine a été sacrée championne d'Algérie de football des catégories U20 (ex-juniors) à l'issue du tournoi play-off national qui a pris fin mardi soir au stade "Fréha Benyoucef" d'Oran. Cette phase finale pour le titre national a regroupé cinq jours durant les trois équipes championnes des divisions régionales (Est-Centre-Ouest), à savoir le FC Constantine, l'ASE Alger Centre et Affak Relizane. La compétition a été clôturée par une cérémonie de remise de trophées et médailles aux vainqueurs. Des prix ont été également remis aux meilleurs joueuses, buteuses et gardiennes de but, en présence des membres de la Commission nationale de football féminin et de représentants de la

Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran.

Voici les résultats de ce tournoi play-off national :

Vendredi 17 juin 2011 :
ASE Alger Centre - Affak Relizane 3 - 3 (ASEAC aux t.a.b)
FC Constantine : exempt.

Dimanche 19 juin 2011 :
FC Constantine - Affak Relizane 2 - 1

ASE Alger Centre : exempt.
Mardi 21 juin 2011 :
ASE Alger Centre - FC Constantine 0 - 0 (ASEAC aux t.a.b)
Affak Relizane : exempt.

A l'issue de ces résultats, l'équipe du FC Constantine a été déclarée championne au goal average des buts marqués.

LIGUE 1 L'ASO Chlef Champion d'Algérie

«Le malheur des uns fait le bonheur des autres», la défaite du dauphin, le CR Belouizdad face à son voisin de l'USM Harrach sur le score d'un but à zéro, lors du match de la dernière mise à jour disputé au stade du 1^{er}-Novembre d'El Mohammadia, a fait les affaires de l'ASO Chlef qui remporte ainsi le titre de premier championnat professionnel à quatre journées du terme.

PAR MOURAD SALHI

À 12 points d'avance sur son poursuivant immédiat, le CR Belouizdad, l'ASO Chlef est assuré de remporter son premier titre de son histoire, grâce à une meilleure différence de buts par rapport à son rival. Quels que soient les résultats des quatre dernières journées restantes pour cette compétition, la formation chléfienne a été sacrée champion d'Algérie. Les coéquipiers de Hillaal Soudani, meilleur buteur également du championnat, méritent amplement cette consécration après une saison très réussite. Cette consécration avant l'heure, est venue grâce surtout à l'expérience de coach Mezziane Ighil. Un sélectionneur qui a réussi magistralement à rassembler tous les puzzles et former une équipe très homogène qui ne laisse rien au hasard que ce soit à domicile ou à l'extérieur. L'ASO Chlef, une équipe qui n'a perdu que quatre matches depuis l'entame de cette saison, cinq matches nuls et le reste sont toutes des victoires. Un parcours sans faute qui



vient de confirmer le rôle et la touche de l'entraîneur depuis qu'il a pris les destinées de cette formation. Grâce à une régularité, stabilité sur tous les plans et constance que les Chéliens ont resté signalons-le leader pendant pratiquement le début du championnat. L'ASO Chlef n'a enregistré aucune défaite sur ses bases, par contre elle a été battue à quatre reprises à l'extérieur sur les 26 journées disputées depuis le début du championnat

sous sa nouvelle couleur du professionnalisme. Après une amère défaite sur le score sans appel de 4 buts à 0 face à la JSM Béjaïa lors de la première journée, au stade de l'Unité-Maghrébine, les Chéliens n'ont concédé une autre défaite au terme de la 9^e journée face au CR Belouizdad au stade 20-Août sur le score de 2 buts à 1. L'autre faux pas a été enregistré du côté ouest du pays, face au MC Oran sur le score écrié d'un but à zéro, tandis que

la dernière défaite pour les Chéliens était du côté des Hauts-Plateaux face au CABB Arrérédj sur le même score d'un but à zéro. Les hommes de l'entraîneur national ont été tenus en échec cinq fois dont une à domicile face au nouveau promu, en l'occurrence le MC Saïda lors de la phase retour. Les autres matches nuls ont enregistré à l'extérieur face respectivement à la JS Kabylie, MC Saïda, USM Annaba et l'USM Alger. M. S.

Al Ahly déloge le Zamalek de son poste de leader

Le club égyptien d'Al Ahly s'est emparé mardi soir du fauteuil de leader du championnat d'Egypte de football, à l'issue de sa victoire face à ENPPI (2-1), pour le compte de la 25^e journée. Al Ahly avec 52 points a ravi la première place au Zamalek, le grand rival national, qui accuse désormais deux points de retard après avoir été tenu en échec (0-0) lundi par Al Gaiash. Le milieu international olympique algérien



d'Al Ahly, Amir Sayoud, n'a pas été convoqué par l'entraîneur portugais du club cairote, José Manuel.

A cinq journées de l'épilogue, la lutte pour le titre reste indécise. Les deux équipes devront déjà bien négocier la prochaine étape du Championnat samedi avant de s'affronter le 29 juin, dans un "match au sommet" lors de la 27^e journée. Pour rappel, Al Ahly figure dans le groupe B de la Ligue des Champions d'Afrique, en compagnie du représentant algérien, le MC Alger, le WA Casablanca, et l'ES Tunis

Andre Villas-Boas succède à Ancelotti à Chelsea



L'ancien entraîneur du FC Porto, le Portugais Andre Villas Boas, a été nommé entraîneur-manager de Chelsea pour trois ans en remplacement de l'italien Carlo Ancelotti, a annoncé le club anglais mercredi. Le technicien portugais de 33 ans, s'est libéré mardi de son contrat avec le FC Porto après avoir réglé les 15 millions d'euros correspondant à sa clause libératoire. L'ancien

adjoint de José Mourinho, lui-même ex-entraîneur de Chelsea, a offert cette année trois titres au FC Porto : le championnat, la Coupe du Portugal et surtout l'Europa League, devenant le plus jeune entraîneur à remporter une Coupe d'Europe. A Chelsea, celui que l'on surnomme le "Special Two" en référence à Mourinho, succédera à l'italien Ancelotti, limogé fin mai juste après la fin du Championnat d'Angleterre après une saison sans titre. En deux ans à Londres, l'italien, double vainqueur de la Ligue des champions à la tête de l'AC Milan (2003, 2007), a réussi le doublé Championnat-Coupe en 2010.

Rémi Garde, nommé entraîneur-directeur technique de l'Olympique Lyon

Le technicien Français Rémi Garde est devenu le nouvel entraîneur de l'Olympique lyonnais (Div 1 française de football), avec le titre de directeur technique, pour un an renouvelable, a annoncé mercredi le président du club Jean-Michel Aulas lors d'un point de presse. Garde n'a pas les diplômes d'entraîneur pour les professionnels, ce qui explique son titre de directeur technique. Joël Bats, entraîneur des gardiens, qui sera son adjoint, possède, lui, le diplôme en question. Garde (45 ans) devient le 25^e entraîneur de l'histoire de l'Olympique lyonnais, et succède ainsi à Claude Puel, remercié après la troisième des quatre années du contrat qu'il avait signé en juin 2008. Le départ de Puel avait été officialisé lundi soir. Garde est un ancien milieu ou défenseur de l'OL (1984-1993) dont il a été le capitaine. Il a été sélectionné à six reprises en équipe de France.



Hermach quatre ans à Al-Hilal

Annoncé au Qatar, Adil Hermach va finalement poser ses valises en Arabie saoudite. Relégué en Ligue 2 avec le RC Lens cette saison, le milieu de terrain marocain va signer un contrat de quatre ans avec Al-Hilal et rapportera 1,7 million d'euros au club nordiste.

Toulouse recrute le Serbe Ninkov

Le Toulouse Football Club s'est attaché pour quatre ans les services du défenseur international serbe Pavle Ninkov, première recrue du TFC pour la saison prochaine, a annoncé le club mercredi sur son site. Pavle Ninkov jouait latéral droit à l'Etoile rouge de Belgrade. C'est un solide défenseur de 26 ans, mesurant 1,81 m pour 80 kilos. Il a porté quatre fois le maillot de l'équipe nationale. Le TFC n'a encore rien officialisé en revanche en ce qui concerne un autre défenseur, le Tunisien Aymen Abdennour, annoncé par la Dépêche du Midi pour quatre ans au TFC. Aymen Abdennour, de l'Etoile Sportive du Sahel, le club de Sousse, aurait vocation à prendre la relève à bientôt 22 ans de Mauro Cetto, capitaine et pilier argentin de la défense centrale toulousaine qui pourrait partir.

EQUIPE NATIONALE

Les Verts s'offrent Halilhodzic

C'est l'entraîneur franco-bosnien, Vahid Halilhodzic, qui succédera à Abdelhak Benchikha à la tête de la sélection algérienne de football pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} juillet prochain, a indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF) dans un communiqué rendu public hier sur son site officiel. «La Fédération Algérienne de Football a engagé M. Vahid Halilhodzic comme sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie pour trois années à partir du 1^{er} juillet 2011, lit-on dans le même communiqué.



PAR MOURAD SALHI

Il n'est une surprise pour personne, le nom de l'ex-coach de la Côte d'Ivoire a été évoqué avant même la débâcle de Marrakech, seulement les responsables du football algérien ont voulu suivre comment allait évoluer les choses au sein de cette équipe algérienne avant de prendre une décision. L'annonce vient de mettre définitivement un terme à la spéculation et au feuilleton d'un peu plus deux semaines qui a commencé signalons-le au soir de la défaite de Marrakech le 4 juin passé. Dès lors, cet entraîneur est devenu la cible privilégiée du patron de la FAF qui avait signalons-le un penchant pour lui, seulement Halilhodzic s'est engagé déjà avec le club croate Dinamo Zagreb, club qu'il a rejoint l'été 2010 et qu'il a qualifié à la Champions League Européenne (UEFA) 2011/2012. Donc c'est pour cette raison qu'il a décliné au premier temps l'offre algérienne. Mais après sa démission suite aux différents problèmes, les responsables du football algérien n'ont pas raté l'occasion en renouant de nouveau les contacts avec lui. Depuis, les choses ont atteint un niveau très important.

Le profil et l'intérêt porté par Halilhodzic à la sélection nationale ont, toutefois fini par inciter Mohamed Raouraoua, à entamer des négociations plus approfondies avec ce technicien. Des négociations qui ont été menées par deux membres de la commission censée d'étudier les candidatures à Paris, ont fini par la

suite par un accord définitif entre les deux parties. Halilhodzic sera le huitième entraîneur étranger à prendre en main les destinées de la sélection algérienne depuis l'indépendance. Depuis le lancement de l'appel à candidature, le 8 juin passé, plusieurs noms avaient été évoqués comme possible successeurs d'Abdelhak Benchikha, à l'image de l'Allemand, Jurgen Klinsmann, le Brésilien Carlos Dunga, le Français Philippe Troussier et l'Argentin José Pekerman et dernièrement le Serbe Radomir Antic, mais le franco-bosnien a été fortement pressenti. Le choix n'a pas été fait fortuitement, plusieurs atouts ont été pris en considération, notamment la longue, ce technicien a évolué comme joueur pendant plusieurs saisons en première division française et il travaillé également comme entraîneur à Rennes, Lille et PSG, ce qui lui a permis du coup d'apprendre facilement le français. Ce qui a motivé également le choix de l'instance nationale, ce sont les capacités de cet homme de gérer les différentes mentalités que ce soient européennes, africaines ou même algérienne puisqu'il a travaillé dans pas mal de pays au monde. Vahid est un entraîneur qui connaît comment «gagner» les joueurs, il ne cède jamais à leur pression. Comme l'atteste bien évidemment sa réussite avec plusieurs stars mondiales à l'image du portugais Pauleta au PSG, Didier Drogha et Yaya Touré et beaucoup d'autres.

Objectif, CAN-2013 et la coupe du Monde-2014

Pratiquement éliminé de la course à la qualification à la CAN-2012 à moins d'un miracle, même si elle aura encore deux matches à disputer, Halilhodzic aura la lourde mission de qualifier l'Algérie pour la CAN-2013, et surtout le Mondial-2014 prévu au Brésil. Contrairement à ses prédécesseurs, cet entraîneur aura tout son temps pour bâtir une nouvelle équipe capable de faire bonne figure lors de ces deux importantes échéances. Dès le mois de novembre prochain Halilhodzic aura au moins quatre matches à disputer, deux en amical et deux autres officiels puisque la qualification à la CAN-2012 ne figure pas dans les objectifs assignés par la FAF. En tout cas, le franco-bosnien aura devant lui tout le temps de monter un bon groupe qui marque surtout de buts. M. S.

Kaoua Abdennour et Belahdji Hassan,

PARCOURS DU COACH

Agé de 59 ans, le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie, M. Vahid Halilhodzic vient de remporter le championnat et la coupe de Croatie avec le Dinamo Zagreb, club qu'il a rejoint l'été 2010 et qu'il a qualifié à la Champions League européenne (UEFA) 2011/2012. Il a été le sélectionneur de la Côte d'Ivoire, qu'il a qualifié pour la Coupe d'Afrique des Nations, CAN Angola-2012, et la Coupe du Monde, Afrique du Sud-2010. En 1997, il a entraîné le Raja de Casablanca (Maroc), club avec lequel il remporta dès sa première saison le championnat marocain et la Coupe d'Afrique des clubs

champions de la CAF. Après ces succès, Halilhodzic s'est engagé à Lille OSC, un club de Ligue Deux (02) française. Sous sa conduite, ce club accède en Ligue Une (01) et se qualifie pour la Ligue des Champions d'Europe. En 2001, il reçoit le titre de meilleur entraîneur de la Ligue Une (01) française. Après quatre saisons à Lille, il signe au Stade Rennais avant de rejoindre le Paris Saint-Germain (PSG) à l'été 2003. En deux saisons au PSG, M. Halilhodzic remporte la coupe de France et termine vice champion de la saison 2003/2004. D'octobre 2005 à juin 2006, Vahid Halilhodzic entraîne le club turc de

Trabzonspor qu'il mène à la 4^e place du championnat turc et qualifie ainsi ce club pour la Coupe d'Europe (UEFA). Ancien entraîneur du Paris SG, du FC Nantes ou encore de Velez Mostar (ex-Yougoslavie), Vahid Halilhodzic a été sélectionné à 32 reprises en sélection yougoslave (20 buts) et participera à la Coupe du monde de la FIFA, Espagne 1990. Diplômé de l'université de Sarajevo en 1990, Vahid Halilhodzic est titulaire d'un diplôme d'entraîneur professionnel de football (D.E.P.F) en France. Il a participé à plusieurs stages de formation européens de haut niveau.

MÉDECINE DU SPORT

Des travaux sous l'égide du COA

Le cours international de la médecine du sport s'est ouvert mardi soir au siège du Comité olympique algérien (COA) en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Hachemi Djar. Organisé sous l'égide de trois experts internationaux avec le concours de la commission médicale du CIO, ce cours international vise principalement à instruire les médecins sur l'évolution de la médecine du sport et la prise en compte réelle de l'athlète, tant sur le plan physique, psychologique que diététique. Ce rendez-vous médical qui sera animé par le Pr Constant Antoine Roux, les docteurs Zakia Bartaggi et Zaher Bensoltane, permettra aux médecins du sport de s'enrichir d'enseignements de qualité et de bénéficier de la riche expérience des conférenciers dans ce domaine. "Les médecins peuvent s'instruire sur la médecine du sport, et particulièrement sur des sujets spécifiques dont la nutrition diététique de l'athlète, son entraînement, les problèmes d'obésité, de traumatismes musculaires de façon générique", a déclaré dans une brève allocution le docteur Zaher Bensoltane. "Nous parlerons aussi des traumatismes musculaires, de traumatisme du cartilage de l'enfant avec les difficultés rencontrées par les médecins dans la gestion au quotidien des athlètes", a-t-il ajouté. "Ce cours constituera l'occasion pour cette pléthore de médecins d'horizons divers d'interpeller les différentes fédérations de toutes les disciplines afin qu'elles mettent en place de réelles commissions médicales" a déclaré de son côté le Professeur Constant Roux, directeur de ce cours international. Pour rappel, le Pr Constant Roux est membre de plusieurs organisations scientifiques, en Côte d'Ivoire et à l'étranger, membre titulaire du Collège ouest-africain des chirurgiens (WACS), il est également membre de la Société française de chirurgie pédiatrique (SFCP) et de la Société française de chirurgie orthopédique et traumatologique (SOFOT). Passionné de sport, sa contribution au domaine de la médecine du sport sur le continent africain lui vaut plusieurs distinctions (Président-fondateur de l'Association ivoirienne de médecine du sport, membre de la commission médicale du Comité international olympique et président de la Commission médicale de l'ACNOA (Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique)). Signalons qu'au terme de ce cours international sur la médecine du sport, des supports électroniques ont été remis aux participants afin de leur permettre de revisiter au quotidien les enseignements reçus et les mettre en pratique dans le cadre de leurs activités.

ATHLÉTISME-CHAMPIONNAT-MONDE

16 Algériens qualifiés pour le Championnat du monde cadets

Seize athlètes algériens dont trois filles ont assuré leur ticket pour le Championnat du monde d'athlétisme prévu du 6 au 10 juillet prochain à Lille (France), au terme du championnat national sur piste des catégories juniors et cadets, clôturé dans la soirée de lundi à Batna.

Le président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Badreddine Belhadjoudja, a affirmé à l'APS que le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima requis pour la participation au premier championnat du monde des cadets a été "important". Il a également estimé que les objectifs du championnat national sur piste de Batna ont été réalisés à 100 % en raison, a-t-il noté, de "la bonne organi-

sation technique" en dépit de la participation de pas moins de 1.000 athlètes concourant dans 43 compétitions. Une délégation de 15 athlètes tunisiens a participé à titre honorifique à ce rendez-vous

sportif pour la tenue duquel la Ligue d'athlétisme de la wilaya hôte a mis en place toutes les conditions d'organisation, a affirmé son président Mohamed Chérif Guedouar.

Les athlètes qualifiés :

- 1- Soukehal Hajar, Bordj Bou-Argeridj (2.000 m haies)
- 2- Abazi Nawal, Nadi Hydra, Alger (100 m haies)
- 3- Hedar Dihia, JS Kabylie (400 m)
- 4- Abdelkaoui Hocine, Chabab Ben Aknoun, Alger (100 m, 200 m)
- 5- Okab Ali Seif El-Islam, CS Constantine (200 m, 400 m)
- 6- Belbachir Mohamed, Sûreté Oran (400 m, 800 m)
- 7- Adami Abderahmane, Chabab Nacira Nounou, Alger (800 m, 1.500 m)
- 8- Khelif Hocine, Chabab Aïn Defla (1.500 m)
- 9- Boughanem Sid-Ahmed, Chabab Aïn Defla (1.500 m)
- 10- Abdouch Youcef, Chabab Aïn Defla (1.500 m)
- 11- Zeghdoudi Bilal, Bordj Bou-Argeridj (2.000 m haies)
- 12- Doucène Fiçal, Nadi Mohammadia, Alger (2.000 m haies)
- 13- Ramoul Mohamed, Ouled Fayet (10.000 m marche)
- 14- Sabri Aymane, Sûreté wilaya d'Alger (10.000 m marche)
- 15- Yadjed Kenzi, Bejaïa (400 m haies)
- 16- Khedim Sidali, Chabab Ben Aknoun (400 m haies)

CHAMPIONNAT NATIONAL "JEUNES" DE TENNIS DE TABLE

400 PARTICIPANTS ATTENDUS À MOSTAGANEM



Plus de 400 sportifs issus de 36 wilayas du pays participeront au championnat national interligues jeunes de tennis de table, prévu la semaine prochaine à Mostaganem. Cette compétition dédiée aux catégories de moins de 13

et 15 ans, garçons et filles, se déroulera à la salle omnisports de Aïn Tédélès demain et après-demain, a indiqué le président de la Ligue de wilaya. Organisées par la Fédération algérienne de tennis de table en coordination avec la Direction de la jeunesse

et des sports, ces joutes permettront la sélection des meilleurs athlètes qui représenteront l'Algérie dans diverses compétitions arabes et africaines, a précisé Abdallah Khoussa. Selon la même source, 21 lauréats seront invités à un stage bloqué au complexe sportif Commandant-Ferradj de Mostaganem jusqu'au 13 juillet prochain, et ce, en perspective de la Coupe d'Afrique des moins de 21 ans prévue du 17 au 21 juillet à Rabat (Maroc). Ce stage de préparation permettra également aux jeunes sportifs de se préparer en vue de la Coupe d'Afrique des seniors (du 21 au 23 juillet prochain à Rabat) et des Jeux Africains (4 au 13 septembre au Mozambique).

VOLLEY-BALL

L'EN seniors dames mauricienne se prépare à Azeffoun

L'équipe nationale de volley-ball senior dames de l'île Maurice entame un stage de préparation à partir d'aujourd'hui en Algérie, plus exactement à Azeffoun a-t-on après hier auprès du président de la ligue de Tizi-Ouzou de volley-ball, Ramdane Lehad. Ce stage bloqué s'étalera, selon la même source, jusqu'au 3 juillet prochain. Plusieurs matches amicaux seront au programme de ce regroupement notamment face aux grandes équipes de Béjaïa, à savoir l'ASWB, NCB, MBB, et bien sûr la JS Azagga qui a fait un bon parcours cette saison (6e au classement général) Après le stage d'Azeffoun, les Mauriciennes prendront part au tournoi international des cadettes qu'abritera Alger à partir du 4 juillet prochain.

M. S.

BASKET-BALL- CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE/ MATCH POUR LA 3È PLACE

NB Staouéli- CSM Constantine vendredi à Staouéli

Le NB Staouéli rencontrera le CSM Constantine en match pour la 3e place du championnat d'Algérie de basketball (seniors-messieurs) 2010-2011, vendredi à salle de Staouéli. Lors des demi-finales, le NB Staouéli s'était incliné en aller (97-80) et retour (93-76) face au GS Pétroliers, alors que le CSM Constantine, véritable révélation de la saison, a été battu lors de la "belle" face au

CRB Dar El Beida (97-82). Le match pour la troisième place se jouera en une seule rencontre, alors que le champion sera désigné à l'issue d'une finale en aller et retour. La finale aller mettra aux prises vendredi le CRBDB au GSP, alors que la finale retour se jouera, quant à elle, le 1er juillet à Hydra. En cas d'égalité, les deux équipes disputeront la "belle" le lendemain, 2 juillet à Hydra.

LES NOUBAS D'ICI, LES PLUS MÉDITERRANÉENNES DES SOIRÉES PARISIENNES !

UNE VOIX D'ARTISTE SUR UNE VOIE NOSTALGIQUE

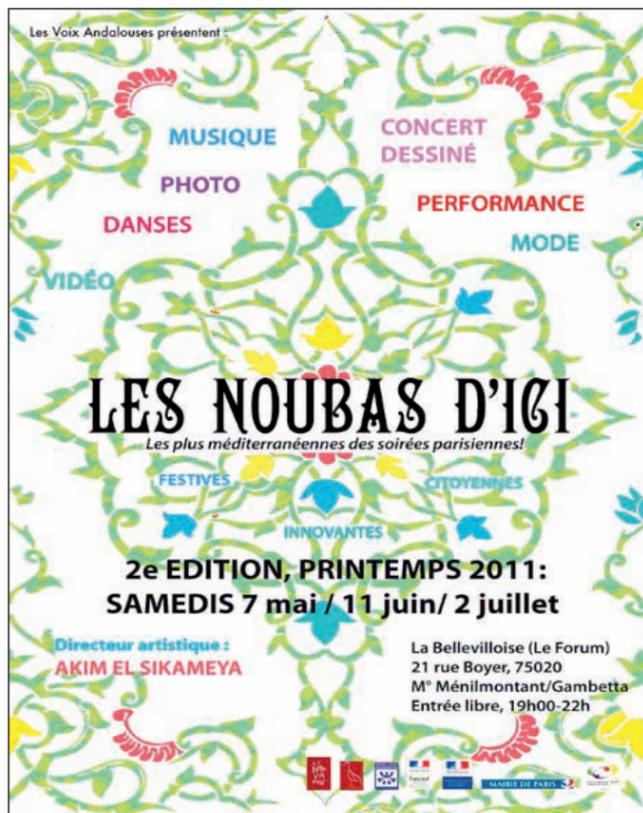
La nostalgie nous rattrape à chaque fois, et amplement lorsque nous sommes loin des nôtres. C'est ainsi que des artistes maghrébins et particulièrement algériens établis en France regrettent les chaleureuses soirées dans leur pays qui leur est cher. Ils ne restent cependant pas les bras croisés à se remémorer ces beaux moments avec beaucoup de nostalgie.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Les Noubas d'Ici sont des soirées festives et conviviales, où s'entremêlent les cultures et les arts, et qui ont lieu un samedi par mois, au Forum de La Bellevilloise en France.

Attention, dernière de la saison avant la retraite estivale, une soirée sera organisée le samedi 2 juillet 2011, à partir de 19h.

Pour cette ultime Noubas d'été, de nombreuses surprises sont à attendre ! Sur scène, se succéderont danseurs, performers contemporains, amateurs de looks et musiciens en tout genre. Vous découvrirez à titre d'exemple DJ Tom CK qui ouvrira la soirée avec un set electro-folk-soul aux accents voyageurs, ou encore Ievannah Lightingale, coup de cœur



danse de la dernière Noubas, revient nous envoûter de ses arabesques chroniques. Il y aura également Assia Guemra qui ensoleillera cette soirée. Forts de leur succès précédent, Les Noubalooks offriront un nouveau défilé des styles les plus lookés de la capitale ! Soumis au vote du public, les candidats concourent pour remporter une séance photographique en studio professionnel (inscriptions ouvertes à tous sur www.lesnoubasdici.com). A découvrir côté art contemporain un passant dans le temps qui passe, une ombre au soleil... une performance poé-

tique aux couleurs élogiques, dialogue délicat entre les photographies de Davica Bijeljac et les improvisations musicales de Ninon Foiret Versant découverte musicale, il y aura Essi Moh, bluesman aux racines chaabie et gnawie. Enfin, toujours le concert d'Akim El Sikameya en maître de cérémonie incontournable, qui assurera une ambiance de folie jusqu'à la nuit, lequel sera dessiné en direct par l'imprévisible Cléo Biasini, dont on attend avec impatience les créations hallucinées. Enfin, de faire un tour à la table-galerie, les œuvres de plusieurs artistes

seront en vente, et vous pourrez repartir avec une pièce originale signée, tout en ayant soutenu des soirées festives, innovantes gratuites dont c'est la seule source de revenus ! Ce qui surprend, ce n'est pas tant l'animation de ces soirées, mais c'est l'organisation de ces différentes manifestations dont ils sont les actionnaires à l'instar de l'association «Les voix andalouses» dont le directeur artistique est le compositeur et interprète algérien Akim El Sikameya. Avec cette association, créée en mai 2003, Akim désire, avec l'ensemble du staff, «promouvoir le métissage culturel dans l'esprit de la musique arabo-andalouse». Des valeurs fortement véhiculées par la musique arabo-andalouse, dont l'association tire son nom de l'Al Andalus, cet âge d'or de la péninsule ibérique durant lequel Juifs, Chrétiens et Musulmans ont cohabité en harmonie.

De la rencontre de ces trois cultures, est née la musique arabo-andalouse, porteuse de valeurs d'ouverture, de laïcité, de respect, que des philosophes de l'époque (Averroès, Maimonide...) conceptualisaient déjà. La culture méditerranéenne, et en particulier arabo-andalouse, porte en elle l'abolition des xénophobies et discriminations en tout genre.

Après un an d'absence, réclamées par leurs fans, les Noubas reviennent en 2011 pour enflammer le quartier de Belleville.

K. H.

GENRE CHAÂBI

UN POTENTIEL EXTRAORDINAIRE DES POÉSIES POPULAIRES

La chanson chaâbi renferme une mine d'or de la connaissance et du savoir dans les poésies populaires, a déclaré mardi à Jijel un musicologue en marge des journées d'étude sur ce patrimoine cher au regretté Hadj M'hamed El-Anka. Expliquant la portée de cette manifestation à caractère pédagogique, organisée dans plusieurs wilayas en prévision du prochain festival national de la chanson chaâbi, M. Abdelkader Bendamèche a rappelé les efforts entrepris, dans ce contexte, pour la "mise en valeur de ce potentiel" en direction des (futurs) interprètes et des mélomanes pour la diffusion, la généralisation ou l'unification des genres musicaux, des expressions de la chanson chaâbi à travers tout le territoire national. M. Bendamèche, également commissaire du festival national de la chanson chaâbi, a également souligné que ces forums culturels et musicaux ont pour objectif de faire découvrir de nouveaux talents et de renouveler la pépi-

nière du patrimoine musical d'une manière générale par le biais de ces rencontres qui constituent également une forme de proximité.

Deux conférences consacrées au patrimoine chaâbi étaient au programme, mardi, à la bibliothèque communale Salah-Abdelbaki. L'intervention du maître Abdelkrim Amimour a apporté un éclairage sur l'interprétation de la chanson chaâbi, tandis que celle de Mohamed Touzout, a permis de situer le rôle et la place du "chi'r" (poésie) Melhoun dans le contexte maghrébin. La veille au soir, la grande salle de la maison de la culture Omar-Oussedik a vibré au rythme du chaâbi, dans le cadre des journées pédagogiques organisées par le commissariat national du festival dédié à cet art populaire. Les spectateurs, parmi eux de fins connaisseurs de ce genre musical, ont eu à goûter aux délices du annabi Mohamed Achouri (4ème prix en 2007), de l'étoile montante

Youcef Benyeghzer (âgé à peine de 19 ans, originaire d'Alger, 1er prix en 2008), de Bachir Réda de Bouira (2ème prix en 2007) et au retour triomphal sur scène de Cheikh Nacereddine Zaima de Jijel.

Ce dernier qui a fourbi ses armes dans le chant chaâbi dès l'âge de 14 ans, a interprété un bouquet de chansons très appréciées par le public. "Rah El Ghali Rah" de feu Mahboub Bati, immortalisée par Boudjemaâ El Ankiss, dédiée aux grands maîtres du chaâbi, a constitué le "clou" de cette soirée musicale. D'autres conférences, prévues à la bibliothèque communale, ainsi que des soirées musicales à la maison de la Culture, figurent au programme de ces journées qui se poursuivront jusqu'au 22 juin. Une exposition-vente de livres traitant du patrimoine culturel chaâbi est également organisée par l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG) en marge de ces rencontres.

APS

4e FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA LITTÉRATURE ET DU LIVRE DE JEUNESSE

60 maisons d'édition sur l'esplanade de Riadh El-Feth

Quelque soixante maisons d'édition algériennes participeront au 4e festival international de la littérature et du livre de jeunesse qui devait s'ouvrir hier à l'esplanade de Riadh El Feth sous le thème "Libère ton imagination". Le festival qui s'étale jusqu'au 29 juin regroupera 60 maisons d'édition algériennes qui exposeront plus de 3.000 ouvrages ayant trait notamment à la littérature et au livre de jeunesse, a précisé mardi le commissaire du festival, M. Azzedine Kerfi dans une conférence de presse. Le festival sera organisé cette année dans deux sites à Alger soit au "Village du festival", Place Riadh el-Feth et à la Place Kettani à Bab el-Oued. Il sera également organisé place Malek-Haddad (Constantine) et à El-Mchaouar (Tlemcen), ajoute M. Kerfi précisant que la manifestation sera transférée dans deux wilayas du pays pour permettre à de larges pans de la société d'en prendre connaissance. Il a indiqué également qu'un changement sera apporté au festival concernant la participation internationale, ajoutant que "les maisons d'édition étrangères ne seront pas présentes". Deux stands internationaux seront prévus, le premier consacré à la littérature et le second aux livres pour jeunes alors que des titres ont été sélectionnés avec la collaboration de l'Association des libraires algériens. Le festival se propose, à travers cette édition, de devenir un partenaire des professionnels du secteur par l'organisation de plusieurs ateliers relatifs aux "journées professionnelles pour la formation des libraires et d'autres pour la formation d'éditeurs ainsi que des ateliers sur les techniques d'écriture destinés aux enfants et aux jeunes". La manifestation sera mise à profit pour mettre en exergue le rôle des bibliothèques publiques dans la promotion et le développement du livre à travers l'organisation d'un colloque sur ce thème, animé par des experts algériens et étrangers qui devra mettre l'accent sur la contribution des bibliothèques à la définition d'une véritable politique de lecture publique. Ouvert au public de 16h00 à 22h00, le festival verra l'organisation, pour la première fois, d'un débat d'idées entre deux écrivains, un national et un étranger, sur leur parcours et leurs écrits respectifs. Cette édition sera caractérisée par des représentations artistiques et des galas. Ainsi, les enfants seront gratifiés d'un spectacle inspiré des Mille et une nuits en langues arabe et française. Des films d'adaptation littéraire seront également projetés dans des cinébus destinés également aux enfants et aux jeunes durant tout le festival. Un spectacle exceptionnel clôturera le festival, à la mémoire de l'écrivain disparu Ahmed Skif et sera exécuté par le chorégraphe algérien Hamid Ben Bahi inspiré d'un ouvrage du défunt. La troisième édition du festival s'est déroulée du 27 mai au 5 juin à Riadh El-Feth (Alger).

TECHNIQUES THÉÂTRALES À ORAN

Un atelier au profit d'une centaine d'enfants

Un atelier de formation aux techniques théâtrales sera organisé en juillet prochain à Oran au profit d'une centaine de jeunes artistes issus de différentes troupes de la région Ouest du pays. Cette formation d'une durée de deux semaines permettra aux participants de renforcer leurs capacités par l'apprentissage de nouvelles techniques scéniques, a indiqué la Direction du Théâtre régional Abdelkader-Alloula (TRO). Des séances seront également consacrées aux métiers en rapport avec le 4e Art, tels ceux de la sonorisation, de l'éclairage et du décor, a-t-on précisé de même source en signalant que l'encadrement pédagogique sera assuré par des enseignants spécialistes et des dramaturges. Les jeunes consolideront leurs connaissances notamment dans les domaines de la mise en scène, scénographie, écriture, interprétation et expression corporelle. Les cours pédagogiques seront accompagnés de séances pratiques avec répétitions de pièces, a-t-on signalé. Par ailleurs, de jeunes comédiennes ayant pris part depuis trois mois à un atelier sur l'expression théâtrale présenteront bientôt leur travail de fin de stage au TRO, consistant en un montage de spectacles. L'animation culturelle durant le mois de juillet prochain sera marquée, selon la même source, par plusieurs représentations pour adultes et enfants. Entre autres pièces à l'affiche du TRO durant cette période, "El Korsi wa el hakim" (La chaise et le gouverneur), "El Machrou" (Le projet) et "Win el harba win" (sauve qui peut), ainsi qu'une nouvelle création intitulée "Stand up ya Mohamed", écrite par Mustapha Adnani et mise en scène par Mohamed Yebedri. Rendez-vous est également donné aux amateurs du 4ème Art le 20 juillet prochain pour la présentation de "Syphax", écrite par Bouziane Benachour et mise en scène par Aïssa Mouleferaa dans le cadre de la manifestation Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011. Ce spectacle sera présenté dans différentes wilayas du pays, après la générale programmée dans la capitale des Zianides.

APS



ACCUSÉ levez-vous !



TENTATIVE DE MEURTRE

AGRESSION AUX AURORES

La gare du Caroubier, près d'Hussein, est très fréquentée. Cela tout le monde le sait. Ce que l'on sait beaucoup moins, c'est qu'il s'y passe toutes sortes de délits. Ce qui suit n'en est qu'un petit «échantillon».

PAR KAMEL AZIOUALI

Mourad et Rabah, versés dans les mauvais coups en tous genres, rodaient depuis un bon moment déjà dans les alentours de la gare routière du Caroubier. Il était bientôt trois heures du matin et ils n'avaient pas vu la moindre personne susceptible d'être détroquée. Ce qui avait mis en colère Mourad.

- Tu vois, Rabah, que ton idée de travailler avant le lever du jour est mauvaise ? Il n'y a que des chats ici. Et tu sais que les chats ne possèdent ni portefeuille ni téléphone portable !

- Calme-toi, Mourad. Mon grand-père m'a toujours dit que les bonnes affaires se font très tôt le matin. Je sais qu'à cette heure-ci doit arriver un car. Je ne sais pas si c'est d'Annaba, de Constantine ou d'Oran. Ce qui est sûr, c'est que la destination finale des voyageurs qui s'y trouvent n'est pas Hussein-Dey. Donc, ils ont forcément besoin d'un moyen de transport et c'est là que nous interviendrons, mon vieux. Et là, il s'agit d'être vigilant. Nous ne sommes pas les seuls à leur proposer un transport. Tu as vu tous ces clandestins ? Si tu ne fais pas attention, ils risquent de nous faire rater la meilleure affaire de la journée. C'est pourquoi je te prie de retourner à ta place.

- D'accord, j'y vais. Mais écoute-moi bien... Si je te «bipe», cela veut dire que j'ai trouvé un bon pigeon. Alors tu sors de la voiture et tu disparais complètement parce que s'il voit qu'il y a déjà quelqu'un dans la voiture vers laquelle je le conduis,



il pourrait se douter de quelque chose.

- D'accord, d'accord, je ne suis pas idiot. Je sais qu'il se doutera de quelque chose s'il voit que nous sommes deux.

- Mais dès que tu vois que j'ai arrêté la voiture, cela voudrait dire qu'il est temps de passer à l'action.

- D'accord.

Mourad s'éloigna et alla se poster à l'endroit où les cars s'arrêtent quand ils arrivent à la gare routière. Il n'eut pas à attendre longtemps puisque cinq minutes plus tard, il vit arriver un long autocar en provenance de Tébessa comme l'indiquait le panneau posé contre le large pare-brise. Il regarda rapidement les gens qui venaient d'en descendre et remarqua, à la faveur de la lumière jaune des réverbères, un jeune homme tenant un gros cartable en cuir noir et portant un cabas en bandoulière. Il était si bien habillé et si bien coiffé que Mourad se dit qu'il devait être un homme d'affaires qui devait avoir sur lui une grosse somme d'argent et certainement un téléphone portable de grande valeur. Il s'approcha de lui rapidement avant qu'un autre chauffeur clandestin ne lui propose ses services et lui lança la fameuse formule «Taxi! Taxi!» tout en faisant tourner autour de son index un petit trousseau de clefs.

- Vous m'emmenez à Bab Djdid ? lui

demanda le voyageur.

- A Bab Djdid ?

- Oui, c'est tout près de l'hôtel Aurassi... C'est là qu'habite le parent chez qui je vais séjourner pendant la semaine que je passerai à Alger.

Le jeune voyageur avait ajouté ces précisions parce qu'il ne voulait pas que son interlocuteur sache qu'il était gendarme et qu'il se rendait à son lieu de travail après avoir

bénéficié d'un congé qu'il avait passé en famille.

- Oui, je vous emmène à Bab Djdid, mais cela vous coûtera 1.200 DA !

- Mais c'est beaucoup...

- Allah Ghaleb, Khouya... Vous avez vu l'heure qu'il est ? Trois heures du matin ! A cette heure-ci, il n'y a ni bus ni taxi. Il y a d'autres clandestins mais ils vous demanderont plus... Moi, si je vous ai demandé 1.200 DA c'est parce que j'habite tout près de là, à la Grande Poste. Dès que je vous aurais déposé... Je descendrai en point mort et je rentre chez moi pour dormir un peu.

- D'accord, allons-y !

Mourad se dit que si le voyageur était prêt à payer une somme pareille pour une distance de dix kilomètres au maximum c'est qu'il devait avoir un portefeuille bien bourré. Ah ! finalement Rabah avait raison. Les bons coups se font le matin. Aux aurores ! Mourad qui tenait son téléphone à la main n'avait qu'à appuyer discrètement sur la petite touche verte pour avertir son complice qu'il avait mis la main sur une proie. Rabah sortit de la voiture et alla se poster non loin de là en attendant la suite de l'opération.

Le jeune homme monta à l'arrière de la voiture. Celle-ci démarra mais s'arrêta un

peu plus loin, dans un lieu désert non loin de la gare routière. Rabah arriva en courant ouvrit la portière arrière et monta dans la voiture en pointant son couteau :

- Mon brave gars, je te déconseille de faire des histoires. Nous, tout ce que nous voulons c'est ton portefeuille, ton téléphone portable et tout ce qui a de la valeur.

- S'il vous plaît, pas de violence. Si c'est mon portefeuille que vous voulez, tenez, prenez-le. Rendez-moi seulement ma carte professionnelle...

- Donne-nous d'abord ton portefeuille puis nous verrons ce qu'il y a lieu de faire avec ta carte professionnelle.

Mourad prit le portefeuille qui contenait quelques billets de 1000 DA, mais dès qu'il eut vu la carte professionnelle du jeune homme, il s'affola :

- Oh ! la ! la ! Rabah ! J'ai commis une gaffe ! C'est un gendarme ! Ah ! Mais je comprends pourquoi il se rend à Bab Djdid ! C'est là qu'il travaille !

- Maudit soit le jour où je t'ai rencontré, Mourad ! hurla Rabah. Je t'ai envoyé pour trouver un pigeon inoffensif à plumer et tu nous ramènes la gendarmerie de Bab Djdid ! Maudits soient tes parents !

- Au lieu de m'insulter et de maudire mes parents, propose une solution !

- Il y a une seule solution ! Il faut se débarrasser de lui !

- Comment ?

- Tu as un couteau. Fais comme moi, imbécile !

Le jeune gendarme voulut se défendre mais coincé entre le siège avant et le siège arrière, il n'était pas aussi libre de ses mouvements que l'étaient les deux voyous. Rabah lui donna deux coups de couteau puis, aidé de son complice, il le sortit de la voiture et tous les deux s'acharnèrent sur lui à coups de couteau. Ensuite, ils s'enfuirent après l'avoir laissé pour mort sur le trottoir non loin de la passerelle se trouvant à proximité de la station de taxis inter-wilayas du Caroubier.

Au moment où le gendarme se faisait jeter à terre, un jeune homme passa à bord d'une voiture. Il comprit ce qui s'était passé et il grava dans sa tête le modèle de la voiture, sa couleur et une partie de son matricule qu'il n'avait pas pu relever en totalité. Il s'arrêta et emmena le blessé à l'hôpital Mustapha. Il fit une escale rapide au barrage de police de Lafarge pour donner aux policiers les informations qu'il avait au sujet des agresseurs. Ces derniers furent arrêtés moins d'une heure après audit-barrage. Les deux couteaux tachés de sang trouvés sous une banquette se passaient de tout commentaire. La vie du jeune gendarme fut sauvée de justesse par les urgentistes de l'hôpital Mustapha malgré les dix coups de couteau qu'il avait reçus et la grande quantité de sang qu'il avait perdue. Quant à Mourad et Rabah, ils ont été jugés il y a quelques jours à la Cour d'Alger. Ils ont été condamnés chacun à vingt ans de prison ferme. Vu la gravité de leur acte, l'intention de donner la mort, le procureur général avait requis initialement contre eux la peine capitale.

K. A.

VIOLATION DE DOMICILE

En quête d'une bague nocturne

Une affaire bien étrange que celle qu'a eu à traiter, ces derniers jours, le tribunal de Rouiba.

Djamel, un jeune homme d'une trentaine d'années, dormait tranquillement dans sa chambre lorsqu'il entendit d'étranges bruits en provenance de la chambre de ses trois sœurs. Il se dit qu'elles devaient encore se disputer comme d'habitude. Il se leva pour les rappeler à l'ordre et qu'elle ne fut sa surprise lorsqu'il eut vu dans la chambre un jeune homme qu'il n'eut aucune peine à reconnaître.

Il s'agissait de quelqu'un qui avait demandé la main de sa sœur cadette quelques jours plus tôt et que ses parents avaient refusé de lui accorder.

L'intrus, se sachant découvert, prit peur et donna une explication :

- Je suis juste venu récupérer la bague que j'ai donnée à ta sœur !

Djamel vit rouge et tous les muscles de son visage se mirent à vibrer sous l'effet de la colère :

- Et cela ne peut pas attendre demain matin ? Chez toi, les bagues se récupèrent uniquement la nuit ? A deux heures du matin ?

La chambre des sœurs de Djamel se trouvait au 3e étage d'une villa, facile d'accès pour les voleurs habiles. Et facile à quitter en cas de fuite. Et c'est ce qu'avait entrepris de faire l' amoureux éconduit en tentant d'enjamber la fenêtre pour la seconde fois. Mais Djamel le rattrapa et lui donna plu-

sieurs coups de poing à la tête et au visage. Et comme cela ne suffisait pas, il se saisit d'une bouteille d'eau en verre se trouvant là et la cassa sur son dos. Le jeune homme parvint à s'enfuir mais au lieu de rentrer chez lui et de se faire oublier, il se rendit au... poste de police pour déposer plainte pour coups et blessures !

L'affaire a atterri au tribunal de Rouiba il y a quelques jours. Le plaignant avait répété ce qu'il avait déjà dit à Djamel. En ajoutant qu'il voulait aussi récupérer le téléphone portable qu'il avait offert également à sa sœur.

Djamel fut condamné à un an de prison ferme. Ses avocats ont décidé de faire appel.

K. A.

Donatella Versace est la prochaine à collaborer avec H&M

En 2008, Donatella Versace déclarait qu'elle ne dessinerait jamais une ligne pour la grande diffusion, affirmant que cela allait modifier l'image de sa marque. Mais le vent a tourné: elle vient d'accepter d'être la prochaine créatrice à lancer une ligne pour H&M. Cette collaboration sera mise en vente cet automne. Au programme: du cuir cloué, des imprimés audacieux et des couleurs vibrantes. Donatella Versace a été découverte du grand public grâce à une robe noire portée par Elizabeth Hurley en 1994. Elle déclare au sujet de son travail à venir pour la chaîne suédoise: "Je suis ravie de collaborer avec H&M et d'avoir l'occasion d'atteindre leur large public." Karl Lagerfeld fut le premier à créer une petite collection pour H&M. Il semblerait que cette tradition est entrée dans les mœurs.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1894 Tenue du premier Congrès olympique

Le 23 juin 1894, se tient à la Sorbonne le «Congrès pour le rétablissement des Jeux olympiques». Devant l'absence de réactions françaises à son appel deux ans plus tôt, Pierre de Coubertin parvient à convaincre les représentants britanniques et américains, mais aussi d'autres nations, notamment la Jamaïque, la Nouvelle-Zélande ou la Suède. Plus de 2.000 personnes représentant douze nations assistent finalement au Congrès qui vote à l'unanimité la rénovation des Jeux olympiques.



1956 Le colonel Nasser, président d'Égypte



Le colonel Gamal Abdel Nasser est le seul candidat des élections présidentielles et devient donc le second président de l'Égypte. Rendu au pouvoir, Nasser centralise l'Etat égyptien. Il fait augmenter les pouvoirs du président de la République. Il nationalise l'industrie, procède à une réforme agraire et met en œuvre de grands projets de travaux publics, comme le barrage d'Assouan. Il peut être considéré comme l'un des plus grands meneurs arabe de l'histoire.

1959 Klaus Fuchs est libéré

Klaus Fuchs est libéré de prison où il a été incarcéré pendant neuf ans. Le physicien d'origine allemande, l'un des principaux scientifiques choisis pour travailler à Los Alamos pendant la Seconde Guerre mondiale, avait été condamné à une peine de 14 ans d'emprisonnement le 1er mars 1950 après avoir été



reconnu coupable d'avoir transmis des informations qui ont permis à l'Union soviétique de fabriquer sa première bombe atomique.

1961 Entrée en vigueur du Traité sur l'Antarctique

Le Traité sur l'Antarctique, signé le 1er décembre 1959 et entré en vigueur le 23 juin 1961, régit les relations entre les États signataires en ce qui a trait à l'Antarctique. Le Traité s'applique aux territoires, incluant les plates-formes glacières, situés au sud du 60° parallèle Sud. L'objectif principal est de s'assurer que l'Antarctique continuera à être employé exclusivement à des fins pacifiques. "Les États parties au Traité de l'Antarctique ont adopté des dispositions visant à limiter l'accès public et privé dans sa zone de compétence afin que l'impact des activités humaines soit limité et préserve cet environnement unique."

1985 Un appareil de Air India explose en plein Vol

Air India vol 182 est parti de Montréal à destination de Londres Angleterre puis Delhi. Il explosa le 23 juin 1985 à 9.000 m d'altitude au-dessus de l'Atlantique au sud de l'Irlande, tuant tous les 329 passagers qui étaient à bord, dont 280 Canadiens. En octobre 2000, la GRC arrête Ripudaman Singh Malik et Ajaib Singh Bagri sur l'inculpation des meurtres décrits ci-dessus et la tentative de meurtres sur les passagers d'Air India 301. Le procès de Malik et Bagri, retardé par des problèmes légaux, commença en avril 2003 et le 16 mars 2005 ils sont acquittés, dans un arrêté qui dénonce une accusation basée sur des témoignages très fragiles. Les forces de l'ordre déclarent qu'elles maintiennent une équipe d'enquêteurs sur le dossier.



1959 UN GRAND CONSOMMATEUR DE PLUME

Boris Vian est un écrivain français, poète, parolier, chanteur, critique et musicien de jazz (trompettiste), né dans les Hauts-de-Seine. Il fut aussi ingénieur de l'École centrale (Promotion 42B), inventeur, scénariste, traducteur (anglo-américain), conférencier, acteur d'occasion et peintre. Vian a signé ses nombreux écrits de pseudonymes divers, dont le fameux Vernon Sullivan, «auteur» de J'irai cracher sur vos tombes. À la fin de ses études, il travaille comme ingénieur, et il profite de ses instants de liberté pour écrire et jouer de la musique jazz. Son premier roman célèbre (sous l'hétéronyme de Vernon Sullivan) est J'irai cracher sur vos tombes, écrit en 1946 et publié aux éditions du Scorpion. Le roman est très controversé, notamment parce qu'il est retrouvé sur les lieux d'un crime passionnel. Boris Vian est condamné en 1950 pour outrage aux bonnes mœurs. Passionné de jazz, il joue de la trompette de poche. Après avoir quitté sa femme, Boris Vian n'a plus un sou et le fisc s'acharne sur des impôts qu'il ne peut payer. Il fait quelques apparitions sur scène, au théâtre et dans quelques films. Il joue par exemple le cardinal de Paris dans Notre-Dame de Paris de Jean Delannoy. Le matin du 23 juin 1959, Boris Vian assiste à la première de J'irai cracher sur vos tombes, film inspiré de son roman, au cinéma Le Marbeuf. Il a déjà combattu les producteurs, sûrs de leur interprétation de son travail, et publiquement dénoncé le film, annonçant qu'il souhaitait faire enlever son nom du générique. Quelques minutes après le début du film, il s'effondre dans son siège et, avant d'arriver à l'hôpital, meurt ce jour d'une crise cardiaque. L'œuvre connut un immense succès public posthume dans les années 1960 et 1970, notamment pendant les événements de mai 1968. Les jeunes de la nouvelle génération redécouvrent Vian, l'éternel adolescent, dans lequel ils se reconnaissent.

1972 BALLON D'OR 1998

Zinedine Yazid Zidane, né le 23 juin 1972 à Marseille, souvent surnommé Zizou, est un footballeur international français, issu d'une famille algérienne. Il est cité parmi les plus grands joueurs de football de tous les temps et est listé parmi les 125 meilleurs joueurs mondiaux encore vivants en 2004, dans un classement conjoint de Pelé et de la Fédération internationale de football association (FIFA). Sportif préféré des Français en 2006, il est classé à trois reprises meilleur joueur mondial de l'année par la FIFA en 1998, 2000 et 2003 et ballon d'or en 1998. Sélectionné à 108 reprises avec l'équipe de France, Zinedine Zidane s'illustre principalement au niveau international lors de la victoire à la Coupe du monde de 1998 où il marque deux buts de la tête lors de la finale gagnée 3-0 contre le Brésil et au championnat d'Europe de 2000 également remporté. Célèbre numéro 10 des Bleus, il met un terme à sa carrière suite à la Coupe du monde de 2006, au cours de laquelle il se distingue et obtient le titre de meilleur joueur du mondial Le 9 juillet 2006, il joue son dernier match à l'occasion de la finale de la Coupe du monde opposant l'Italie à la France. Il s'y illustre de manière ambivalente en inscrivant son 31e but sous le maillot français par une panenka réussie, mais aussi par son expulsion sur carton rouge pour un coup de tête au thorax de Marco Materazzi. Issu d'une famille algérienne kabyle, il grandit à Marseille dans la cité de « La Castellane. Ses parents sont originaires de petite Kabylie dans la wilaya de Béjaïa en Algérie, son père, Smail Zidane, venant du village d'Aguemoune Ath Slimane. Lors de son interview du 25 avril 2006 dans laquelle il annonce sa retraite de footballeur, Zidane a d'ores et déjà fait savoir qu'il souhaite apporter son aide aux jeunes enfants de Madrid dans le domaine du football. En septembre 2010, il est nommé ambassadeur pour défendre la candidature qatarienne à la Coupe du monde de 2022. Il est le parrain de l'Association européenne contre les leucodystrophies (ELA). Depuis 2001, il est aussi Ambassadeur de Bonne Volonté du Programme des Nations unies pour le développement aux côtés de Ronaldo avec qui il organise, depuis 2003, le Match contre la Pauvreté.



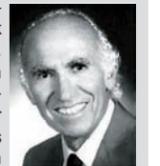
1976 LES BEAUX JOURS DU FOOT FRANÇAIS

Patrick Vieira, né ce jour à Dakar, au Sénégal, est un footballeur français qui évolue à Manchester City depuis janvier 2010 au poste de milieu défensif. Parti du Sénégal à 8 ans avec sa famille, le Français né au Sénégal d'un père Sénégalais et d'une mère cap-verdienne débute en 1993 à l'AS Cannes. Il participe à la Coupe du monde 1998 en France qu'il remporte. En 2000, il gagne également le Championnat d'Europe des nations avec l'équipe de France. Il est considéré depuis plusieurs années comme l'un des piliers de l'équipe de France, dont il est le capitaine depuis l'échec à l'Euro 2004, remplacé toutefois par Zinedine Zidane lors du retour de ce dernier en 2005-2006. Critiqué au début de la Coupe du monde de football 2006 pour des performances en deçà de ses capacités, Vieira est capitaine lors du match France-Togo (2-0), Vieira 55' et Henry 61') en l'absence de Zidane où il est élu homme du match. Pendant cette Coupe du monde, Vieira montre toute l'étendue de son talent, ce qui lui permet notamment d'être retenu parmi les 23 meilleurs joueurs de la coupe du monde. En janvier 2009, Patrick Vieira évoque pour la première fois une retraite internationale. En effet, suite aux blessures dont il est fréquemment victime, il n'a plus joué depuis le 22 novembre 2008.



1995 LE FRUIT DE SON TRAVAIL POUR L'HUMANITÉ

Jonas Edward Salk était un biologiste américain et inventeur du premier vaccin contre la poliomyélite. Jonas Salk est né à New York, fils d'immigrants juifs venus de Russie. Il fit ses études de médecine à l'Université du Michigan sous la tutelle d'un virologue distingué. Il fut soutenu financièrement par l'armée américaine, qui l'avait engagé pour développer un vaccin contre la grippe pour les combattants de la Seconde Guerre mondiale. Après avoir testé plus d'un million d'enfants, le vaccin fut déclaré efficace en 1955. Après cette réussite, il ouvrit le Salk Institute for Biological Studies à La Jolla, en Californie, qui demeure l'un des plus grands centres de recherche médicale au monde. Vers la fin de sa carrière, il se dédia à la recherche d'un vaccin contre le SIDA, mais mourut en 1995. Le vaccin dit Salk fut l'un des premiers vaccins efficaces pour l'immunisation contre un virus en général. Il fut essentiel à la campagne mondiale pour éradiquer la polio, jadis l'une des maladies les plus meurtrières, surtout chez les enfants. En 1969, Jonas Salk rencontra à La Jolla, par l'intermédiaire d'amis communs, Françoise Gilot, une artiste peintre ayant vécu plusieurs années avec Pablo Picasso (dont elle eut deux enfants : Claude Picasso et Paloma Picasso). Ils se marièrent en 1970 à Paris et vécurent ensemble jusqu'au décès de Salk ce jour.



RÉGIME ATKINS

Les glucides proscrits

Baptisé par son auteur "La révolution diététique", ce régime a pris le nom du médecin américain Robert Coleman Atkins qui l'a mis au point au début des années 70, et qui l'a publié sous forme de livre en 1975.

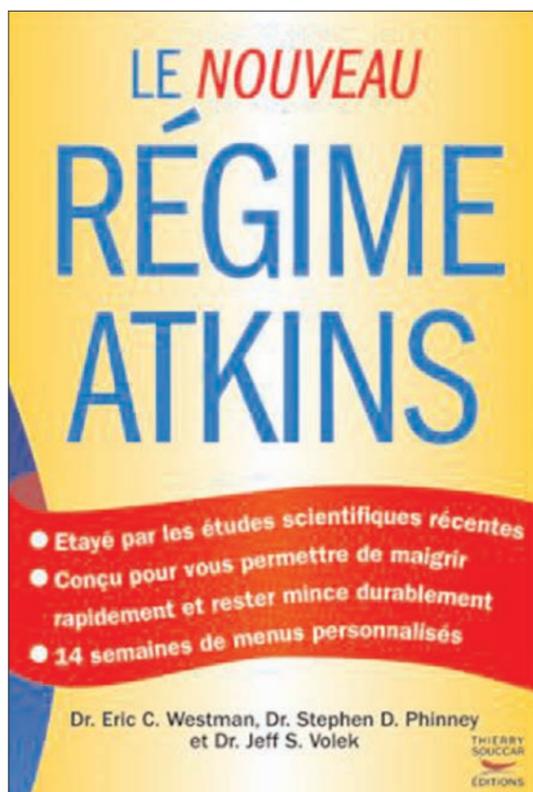
Zoom sur ce régime bien particulier. Suivi par des millions de femmes et d'hommes à travers le monde, le régime Atkins revient à la mode aujourd'hui, comme en témoigne un nouveau livre édité chez Plon en 2005, *Atkins pour la vie* et agrémenté de recettes qui n'étaient pas présentes dans l'édition originale. Il entraîne avec lui tous les régimes dits "Low Carb", c'est-à-dire sans ou peu de glucides (sucres), très en vogue actuellement.

Le principe

À la lumière des connaissances scientifiques de son époque, le Dr Atkins a élaboré une théorie : il écarte les glucides de l'alimentation sous prétexte qu'ils font sécréter de l'insuline, hormone gérant l'excès de sucre dans le sang et étant rendue responsable du stockage des graisses. Une fois les glucides écartés, on peut, en théorie, ingérer lipides et protéides à volonté et voir se volatiliser les kilos superflus.

Le régime Atkins en pratique

Puisque les graisses ingérées à volonté ne seront, d'après l'auteur, pas assimilées en absence de glucides alimentaires, il s'agit de supprimer l'alcool et toutes les sources de



glucides (pâtes, sucreries, pains, fruits, la majorité des légumes, riz, féculents, céréales, yaourts, fromages blancs...), afin de puiser l'énergie glucidique manquante dans les graisses de réserve. Seuls 50 à 80 g de légumes verts (sous forme de laitue, épinards, concombre) sont autorisés sur la journée. On peut prendre alors à volonté des aliments protéiques (viandes, poissons, œufs, lait, fromages, charcuteries...) et lipidiques (crème, beurre, huiles...), bref, beaucoup d'aliments appréciés... mais sans pain ni aliments glucidiques. On peut manger autant de

calories que l'on veut, du moment que l'on respecte ces interdits.

Efficacité

La méthode promet d'entraîner une perte de poids significative : 15 à 30 kg tout en consommant 2.000 à 3.000 kcal par jour. Des exemples de perte de poids prodigieux ont en effet été rapportés, du moins à court terme, car ensuite, l'effet yoyo est tout aussi spectaculaire. Les problèmes de santé sont également loin d'être rares à cause d'un équilibre nutritionnel désastreux.

Inconvénients

Quelles sont les avantages et les inconvénients de cette méthode ?

Petit panorama : Ce régime est simple à comprendre. Il est inutile de se surveiller et de restreindre les quantités d'aliments autorisés. La perte de poids est rapide et couplée à une certaine euphorie (par l'excès de protéines dans les repas) et une baisse de l'appétit (par la sécrétion de corps cétoniques par l'organisme en réaction au régime). Inconvénients : Ce régime est très vite écoeurant et si on maigrit, c'est uniquement par lassitude. De plus, la perte de poids initiale correspond déjà bien souvent à une perte en eau et non en graisse. Elle est en effet liée au fait que l'organisme puise dans ses propres réserves de sucres (que l'on nomme glycogène) car on ne lui en apporte pas alors que des organes en sont dépendants (foie, cerveau, reins...). Une fois ces réserves épuisées, le corps utilise certes la graisse, mais aussi ses muscles pour four-

nir du glucose et donc l'énergie nécessaire au bon fonctionnement de ces organes. Il se fatigue alors et produit des substances appelées corps cétoniques. Et quand le taux de corps cétoniques est trop élevé dans le sang, il en résulte un état de fatigue, ainsi qu'une inhibition de l'appétit. **Résultat** : bien qu'ils soient autorisés à manger autant qu'ils en ont envie, les adeptes de ce régime absorbent en réalité moins de calories, car ils ont de moins en moins faim. De même, cet état nommé acidocétose, entraîne une haleine très désagréable et résistante !

Quant à la santé physique, ce régime est inquiétant, car il est défaillant en vitamines et en micronutriments protecteurs par manque de fruits et légumes (vitamine C, polyphénols...), il est pauvre en fibres, ce qui peut engendrer une constipation importante, et trop riche en aliments protidiés, avec le risque de faire dangereusement monter le taux sanguin et urinaire d'acide urique (pouvant provoquer goutte ou calculs urinaires, surtout en cas d'apports liquides insuffisants).

Enfin, ce régime étant "hyper gras", il n'est pas rare d'observer des troubles de la vésicule biliaire, et s'il est vrai qu'une libération massive d'acides gras est observée, ce phénomène trop brusque est généralement générateur de troubles métaboliques lipidiques, comme un taux de cholestérol sanguin en excès, ce qui favorise les maladies cardiovasculaires.

De ce fait, ce régime a été baptisé par les scientifiques de "passport pour l'infarctus" ! En conclusion, même si la méthode paraît agréable aux gros appétits "carnivores" plutôt attirés par le goût salé, ce régime est à déconseiller, surtout en cas de forte activité physique.

SYNDROME MENSTRUEL

Comment soulager les douleurs avant les règles

Seins douloureux, ventre gonflé, irritabilité... 2 femmes sur trois seraient touchées par le syndrome prémenstruel. Ne vous résignez pas à ces désagréments : des traitements existent pour soulager les douleurs qui apparaissent avant les règles. Syndrome pré-menstruel : des symptômes changeants

Concrètement, le syndrome prémenstruel (SPM) se traduit par deux types de symptômes, les uns physiques, les autres psychiques. Dans la première catégorie, on retrouve des troubles très variés : jambes lourdes, ventre gonflé, migraine, seins tendus et douloureux... Dans la seconde, on classe des symptômes plus flous : irritabilité, fatigue ou agitation, idées noires, fringale, sentiment de dévalorisation...

Nombreuses manifestations

Les récepteurs hormonaux se trouvent un peu partout dans le corps. En cas de déséqui-

libre hormonal, les ennuis apparaissent donc à tous les niveaux de l'organisme. Cela crée aussi un stress, parfois responsable d'une chute des défenses immunitaires favorisant les infections : cystites, mycoses, herpès, etc. L'ennui, avec le syndrome prémenstruel, c'est qu'il est changeant... Ses symptômes varient selon les femmes et selon les cycles. Les unes ne tiennent pas en place et astiquent leur intérieur de fond en comble ; les autres n'ont plus de ressort. Le mois suivant, le scénario se répète ou se modifie, sans raison.

Syndrome pré-menstruel : tout de suite après l'ovulation

Le malaise débute dans la seconde phase du cycle, quelques jours après l'ovulation, et persiste deux ou trois jours après les règles.

Les femmes qui deviennent dépressives ou agressives ont un problème sous-jacent qu'elles expriment à ce moment-là, et dont elles doivent parler en consultation. Certaines mènent une vie infernale, mêlant

travail, enfants, mari, courses... Mais elles ne se plaignent jamais. Quand les règles arrivent, elles se sentent autorisées à dire stop.

Ces jours-là, êtes-vous gênée un peu, beaucoup... énormément ? Apprenez à vous observer pour trouver le remède adapté. Assurez-vous d'abord que vos troubles correspondent bien à un syndrome prémenstruel. Pour cela, tenez un carnet de bord pendant quelques cycles. Il s'agit d'un calendrier où vous noterez les symptômes les plus gênants et les plus significatifs : " T " pour tension douloureuse des seins, " t " pour tension légère ; " M " pour forte migraine, " m " si elle est légère ; " D " pour grosse déprime, " d " si elle est modérée...

Si les signes sont regroupés dans les jours qui précèdent les règles, le doute n'est plus permis. Selon les cas, le médecin optera pour l'une des solutions ci-après.

A noter : Si vous faites partie des femmes qui "gonflent comme une baudruche" pendant cette période, vous pouvez prendre un

veinotonique qui réduira notablement les œdèmes, ou encore des spécialités ventre plat

Si vous avez très mal

Vous pouvez vous fier aux antiprostaglandines, notamment, sont largement utilisées pour leur action antidouleur et calmante. À l'approche des règles, les prostaglandines sont produites en grande quantité. Elles provoquent différents symptômes dans tout l'organisme : au niveau de la muqueuse utérine (pesanteur), des ovaires (douleur), de l'intestin (ballonnements), du cerveau (migraine, irritabilité).

Les symptômes varient

Vous pouvez essayer les solutions douces. Certains médecins conseillent d'augmenter les apports en calcium, en magnésium et en vitamine B6. Il faut donc privilégier les produits laitiers, les poissons, les fruits de mer, les céréales complètes, les légumineuses et les fruits secs. Autre solution : des gélules d'huile de bourrache ou d'onagre dans la seconde partie de cycle. Le traitement hormonal, qui vise à rétablir l'équilibre, a la faveur des gynécologues. Il repose soit sur la progestérone naturelle du 15e au 25e jour, qui marche chez certaines femmes et n'a que peu d'effets secondaires (pas de prise de poids...). Soit sur les progestatifs, qui sont des produits de synthèse dérivés de la progestérone. Leur efficacité est supérieure, mais ils peuvent entraîner une prise de poids. On les prescrit du 15e au 25e jour, voire du 6e au 25e jour dans les cas les plus sévères. En général, la pilule est bénéfique, puisqu'elle supprime l'ovulation et stabilise le "climat" hormonal.

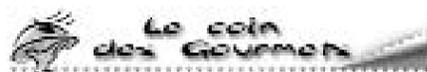
In Top Santé

HUILE D'OLIVE

Elle préviendrait les attaques cérébrales

C'est ce que révèle une étude réalisée par des chercheurs bordelais. Les personnes âgées de plus de 65 ans seraient les premières concernées. Pour les personnes de plus de 65 ans, consommer régulièrement de l'huile d'olive est recommandé pour prévenir les risques d'accidents vasculaires cérébraux. C'est ce que constate une étude réalisée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale à Bordeaux et publiée dans une revue scientifique américaine la semaine dernière. Pendant cinq ans, 7.625 Français âgés de plus de 65 ans ont été observés. Originaires de Bordeaux, Dijon et Montpellier, ils étaient divisés en deux groupes : ceux qui ne consommaient jamais de cette huile et les autres qui l'utilisaient. Durant la période de l'étude, 148 attaques cérébrales ont eu lieu parmi les cas étudiés. Et après avoir appliqué des critères de poids, d'activité physique et de régime alimentaire, les scientifiques se sont rendu compte que le risque que les consommateurs "assidus" d'huile d'olive soient victimes d'une attaque cérébrale était 41% plus faible que chez ceux qui n'en consomment jamais. "Notre étude tend à montrer qu'une nouvelle série de recommandations alimentaires devrait être publiée pour prévenir les attaques chez les personnes de 65 ans et plus", juge Cécilia Samieri, auteur de cette recherche. Et la chercheuse de conclure que "les attaques sont très répandues chez les personnes âgées. L'huile d'olive est une méthode peu coûteuse et simple pour aider à prévenir les attaques cérébrales".

In Destination Santé



Boulettes aux pois chiches (Falafel)



Ingrédients :

- 500 g de pois chiches
- 80 g de farine
- 1 bouquet de persil haché
- 3 gousses d'ail
- 1 oignon
- 1c.à.c de cumin
- 1c.à.c de piment doux
- Huile pour friture
- Sel, poivre

Préparation :

Faire tremper les pois chiches dans l'eau froide pendant au moins 12 heures, puis les égoutter. Les mettre dans une cocotte, ajouter de l'eau et le sel. Porter à ébullition et laisser cuire à feu doux pendant une heure et demie. Egoutter. Mixer les pois chiches, le persil haché, l'oignon haché, les gousses d'ail. Mélanger dans un saladier la purée de pois chiches avec la farine, le piment doux, le cumin. Saler, poivrer. Former des petites boules en forme d'abricots. Faire frire dans l'huile chaude jusqu'à ce qu'elles soient un peu dorées.



Cake aux noix

Ingrédients :

- 4 œufs
- 250 g de sucre en poudre
- 250 g de beurre mou
- Le zeste 1 citron
- 450 g de farine
- 2 sachets de levure pâtisseries
- 1 pincée de sel
- 1 poignet de noix concassées
- Confiture

Préparation :

Mettre dans un saladier le beurre mou et le sucre en poudre et travailler le mélange jusqu'à ce qu'il devienne crémeux, ajouter les œufs un par un, bien mélanger, ajouter la farine, le sel, le zeste de citron, la levure, les noix concassées puis mélange le tout pour obtenir une pâte homogène. Beurrer et fariner un moule à cake et y verser la préparation. Enfourner pendant 40 minutes dans un four préchauffé à 180°C. Démouler, badigeonner la surface du cake de confiture et garnir avec les noix concassées.

MÉDECINE DOUCE

Les vertus thérapeutiques de la réglisse

La réglisse est une plante herbacée, elle mesure en moyenne 1,5 m de hauteur. Elle possède une racine principale d'où sortent des rhizomes larges et abondants. Les racines de la réglisse sont utilisées en pharmacie et en confiserie et ont un goût doux et amer. Les applications médicales de la réglisse sont nombreuses.

La réglisse lutte contre les affections respiratoires : les bronchites, les toux, les catarrhes bronchiques, les pharyngites, les laryngites, l'enrouement et la trachéite. De ce fait, elle favorise l'expectoration, calme la toux, désenflamme les voies respiratoires.

Contre les maux d'estomac

En calmant l'acidité, en faisant disparaître la sensation d'indigestion (lourdeur de l'estomac). Indiquée pour les cas de dyspepsie, de météorisme (gaz et éructations), de maux d'estomac, de coliques intestinales et biliaires, et également gastrites.

Contre le tabagisme

Dans les cures de désintoxication tabagique, la réglisse donne des résultats impressionnants. Comme elle contribue à la régénération des muqueuses respiratoires et digestives, elle aide à vaincre le désir de fumer en plus de sa saveur agréable (acidulé, fruité, boisé).

Préparation et mode d'emploi

Il existe trois modes de préparation et d'usage de la réglisse.

Usage interne :

En infusion : il suffit de prendre 50 g de racine séchée par litre d'eau de préférence tiède et boire 3 à 4 tasses par jour.



Macération : laisser pendant une nuit la racine pilée (40 à 50 g) dans de l'eau froide puis filtrer le liquide obtenu le lendemain. Il est conseillé de prendre 3 à 6 tasses par jour.

Usage externe : Appliquez des compresses sur votre peau, la réglisse constituant un antibiotique par excellence et lutant contre les bactéries patho-

gènes.

Bains d'yeux : en cas de conjonctivite, la réglisse opère des miracles.

Bains de bouche : contre les stomatites.

Les parties utilisées de cette plante médicinale sont la racine et le rhizome.

EN POT OU DANS LE JARDIN

Adopter la verveine citronnelle



La verveine citronnelle est une plante aromatique dont la culture et l'entretien sont faciles, pourvu qu'elle soit placée au soleil et abritées des gelées en hiver. Ses feuilles, au parfum frais et citronné, sont appréciées et

cuisine et en infusions.

Un petit arbuste aromatique

Cette plante ligneuse peut atteindre 2 à 3 mètres de hauteur et 2 mètres d'envergure sous un climat propice. De ses feuilles émane un intense

parfum frais et citronné, réputé pour éloigner les moustiques, et qui persiste durant près de 2 ans après séchage. On utilise les feuilles de verveine odorante, fraîches.

Plantation et multiplication

La plantation et le repotage sont à effectuer au printemps. La verveine citronnelle se multiplie par semis sous châssis (printemps), par division de la touffe (printemps), ou encore par bouturage de tige semi-lignifiée (août-septembre). En pratique, elle aime les sols neutres, légers, bien drainés.

La verveine peut être exposée au soleil ou mi-ombre (avec au minimum 5 heures d'ensoleillement par jour. C'est le soleil qui active la synthèse de

substances aromatiques.

La verveine citronnelle fleurit en été, voire en début d'automne : elle donne de petites fleurs blanches ou mauve clair. La récolte des feuilles en vue du séchage s'effectue après la floraison.

Entretien

Les sujets en pot doivent être repotés tous les deux ans. En été, arrosez régulièrement, car un manque d'eau entraîne une chute des feuilles. La taille consiste en un rabattage (taillez assez court) des tiges en février, pour étoffer la touffe et éviter un dégarnissement de la base. Vous pouvez aussi supprimer le haut des tiges en été, pour empêcher le développement des fleurs, qui se fait au détriment du feuillage.

A S T U C E S

Des plantes d'intérieur bien soignées



Commencez par un arrosage adéquat. Optez pour un arrosage à l'eau à la température ambiante. La fréquence doit être de 3 à 4 fois par semaine.

Changer la terre des pots



La terre où vos plantes vertes puisent chaque jour leur nourriture doit être changée tous les deux ans. Vous avez le choix entre le printemps et l'automne.

La bonne terre pour les plantes en pot



La terre à employer pour les plantes vertes est la terre de bruyère mélangée à du terreau. C'est la mieux indiquée pour ces plantes.

Nettoyer les feuilles



Il ne faudrait pas aussi oublier de nettoyer souvent les feuilles. Pour cela, utilisez une eau sans calcaire (eau distillée ou bouillie et refroidie.)

Mots Fléchés N°569

| | | | | | | |
|---|---|--|---|---|---|--|
| contre- coup effet de partouze | champs de charvre montée | hurlé- ment du mu- nicipal | abimai es aller mobile | pièces à Eucaris Pierre tombe | enqen- drai | fruit de ronoe |
| sermon | | | | | qualité de pelle ouverture de geisha | |
| accouplés | | | dame de graceur fond de tonneau | | animal commandement | colorectal |
| palpable | | | | fleuve de France tache d'ongle | | fervent de la règle |
| oui dans le Sud | prendre soin vallées arabes | | | | petite planche île de vendée | |
| patrie de G. Tell bois pour panier | | choisi par vote plaisan- terais | | | pot entre snobs défoncé- rait | |
| robes indiennes | | | arme de saiche soulers légers | alcoolés boisson de demi | | titane du chimiste un ton sous si |
| indigente | | | | | général sudiste ancien fran | |
| jamais d'avant | purulente oeuvre- chef | | | | sortie librairie marques de joie | l'arçon au labo scellé |
| | | poisson rouge prénom de Baba | | délogé difficile | | |
| partie d'examen | problé- matique qui va rapporter | | trompe- ras fleuve africain | | | presque riche |
| arme de rose blève inculte | | | | trak lumineux vraiment très gros | | |
| | | miroir de Nacoue | | | refuge de million gaine de graine | |
| monnaie d'orient pourcen- tage | | nonctuel | | collerai préférer | | seurs de maman |
| | | | inscrite chante- resse du violon | | mot de laison trimer | |
| | | | petit billet multitude | | placé sur la minute épaissé | gouttes ancestral |
| espla- pade | officier de marine 52 se- maines | | | | solntile ça vaut un do | |
| | | | oriera comme un chat | | | |
| voie d'accès | | | | cubes de bûches | | |

| | | | |
|---------------|--------------|------------------------|-----------------------|
| SUDOKU | N°569 | SOLUTION SUDOKU | SOLUTIONS MOTS |
| | | N°569 | FLECHS 568 |

| | | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 4 | 1 | | | 8 | 7 | 2 |
| | | 2 | | | | | | 9 |
| | 9 | 7 | | | | | 6 | |
| | 2 | | | 6 | | | 5 | |
| | | 5 | 7 | 3 | | 9 | | |
| | 3 | | 4 | | 2 | 6 | 8 | |
| | 2 | | 9 | 6 | | | 4 | |
| | 1 | | | | 7 | | | |
| | | 6 | 2 | 4 | | 3 | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 7 | 9 | 4 | 3 | 1 | 2 | 6 | 8 |
| 6 | 2 | 1 | 7 | 8 | 5 | 3 | 4 | 9 |
| 3 | 8 | 4 | 6 | 2 | 9 | 1 | 5 | 7 |
| 1 | 6 | 5 | 9 | 7 | 3 | 4 | 8 | 2 |
| 9 | 4 | 8 | 5 | 6 | 2 | 7 | 1 | 3 |
| 7 | 3 | 2 | 8 | 1 | 4 | 6 | 9 | 5 |
| 2 | 5 | 3 | 1 | 4 | 8 | 9 | 7 | 6 |
| 4 | 9 | 6 | 3 | 5 | 7 | 8 | 2 | 1 |
| 8 | 1 | 7 | 2 | 9 | 6 | 5 | 3 | 4 |

| |
|-----------------------------|
| • J • F • L • C • O • A • M |
| BEAUJOLAIS • MAI |
| • ASSURES • THONS |
| ENTERINER • IL • E |
| • NUEE • TREILLES |
| BEC • RESOLVAIT • |
| • TITAN • NIER • OU |
| STERILITE • IBIS |
| • EU • SIC • RUTILE |
| ESSE • SOS • HELER |
| • • EMMENTAL • E • A |
| ESSAI • ERRATUM • |
| • A • ILE • IONISER |
| ANAL • STEM • CELE |
| • APLATIRAS • SOC |
| ETIER • RATER • DU |
| • O • EROS • INOUI • |
| CRU • IR • ASSENER |
| • IRREELLE • ST • O |
| MUNIR • ALERTES |
| • METEO • OSEILLE |

Arianespace participera au lancement de 1.600 satellites d'ici 2025

Selon un rapport de Northern Sky Research, 1.600 satellites devraient être mis en orbite dans les 15 prochaines années. La société européenne Arianespace y participera grandement. Elle a un carnet de commandes bien rempli.

Un rapport de Northern Sky Research estime que dans les 15 années à venir, 1.600 satellites devraient rejoindre l'espace. Ce marché colossal de 250 milliards de dollars concerne aussi bien les satellites civils, militaires et de télécommunications que les satellites météorologiques et scientifiques.

Les Européens continueront, de leur côté, à procéder aux lancements des fusées Ariane-5 via la société Arianespace comme depuis huit ans avec 44 missions réussies. Aucun échec n'est à déplorer.

A l'heure actuelle, Ariane-5 est la seule fusée en mesure de lancer en même temps deux satellites satcom de cinq tonnes chacun. Cependant, après 2025, Ariane-5 sera certainement remplacée par un nouveau lanceur, capable, quant à lui, d'embarquer de 2 à 8 tonnes en orbite géostationnaire.

C'est du moins ce que prévoit Yannick D'Escatha, le P-DG du CNES. A priori, la nouvelle fusée, qui commencera à être développée à partir de 2015, jouera la carte de l'originalité en prenant le nom de ... Ariane-6. Depuis 1980, Arianespace a honoré plus de 300 contrats et mis



en orbite 294 satellites pour 77 clients. C'est, pour le moment, la moitié des satellites commerciaux utilisés. Alors que se tient le salon du Bourget, en région parisienne, la compagnie annonce qu'un nouveau contrat va être signé avec l'opérateur SES.

Celui-ci souhaite lancer le satellite ASTRA 5B à la mi-2013. Avec cette commande, Arianespace a du pain sur la planche. Elle devra lancer 26 satellites géostationnaires et plusieurs cargos ATV vers l'ISS, sans compter les 18 missions de la fusée russe Soyouz qui devra embarquer des satellites aussi bien scienti-

ques que gouvernementaux. En effet, les Russes lanceront, désormais, leurs fusées depuis le site français de Kourou, en Guyane.

Le prochain décollage russe se fera le 20 octobre prochain et emmènera les deux premiers satellites du réseau européen Galileo.

De plus, en décembre, Soyouz lancera le satellite d'observation optique civil et militaire Pléiades-1. Destinés à concurrencer le système GPS américain, 30 satellites Galileo seront mis en orbite d'ici 2018 avec une première étape en 2014 où 18 satellites seraient déjà en place, rapporte liberation.fr.

L'ouragan Beatriz fonce vers la côte Pacifique du Mexique

Les services météorologiques mexicain et américain ont annoncé que la tempête tropicale Beatriz, dans le Pacifique, s'était transformée en un ouragan de catégorie 1, menaçant la côte ouest du Mexique.



Emise par les météorologues mexicains du SNM

et relayée par le centre américain des ouragans (NHC) de Miami, une alerte à l'ouragan, de catégorie 1, est entrée en vigueur pour la côte ouest du Mexique, vers laquelle se dirige depuis lundi l'ouragan Beatriz, avec des vents à 120 km/h et des fortes pluies. Sont particulièrement menacés la station balnéaire de Zihuatanejo et les ports de Manzanillo et de Lazaro Cardenas.

Dans le port touristique d'Acapulco (Etat de Guerrero), des vents violents ont provoqué des chutes d'arbres, faisant un blessé. Dans les montagnes environnantes, les pluies ont déjà inondé plusieurs routes. La pêche est d'ores et déjà interdite dans l'Etat de Colima et la population côtière a été placée en état d'alerte, tandis que dans tout le centre de la côte Pacifique, la navigation est déconseillée en raison de fortes vagues.

Prédire le succès d'une chanson grâce à l'activité cérébrale des ados

L'activité cérébrale des adolescents lorsqu'ils écoutent de nouvelles chansons permettrait de prédire le succès de ces morceaux. C'est du moins ce que révèle une récente étude menée par des chercheurs américains de l'Université Emory à Atlanta. Etudier les réactions cérébrales d'adolescents écoutant une nouvelle chanson permettrait de prédire le succès de ce titre. Telle est la conclusion d'une étude menée par des chercheurs américains et publiée dans le Journal of Consumer Psychology. "Nous avons démontré scientifiquement qu'il est possible jusqu'à un certain point d'utiliser les techniques d'imagerie du cerveau dans un groupe d'individus pour prédire la popularité" d'une chanson, ainsi que d'autres phénomènes culturels, explique, en effet, Gregory Berns, directeur du centre de neuropolitique de l'Université Emory à Atlanta et principal auteur de l'étude.

Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs se sont basés sur des travaux menés en 2006. Ils avaient alors choisi 120 chansons, pour la plupart interprétées par des chanteurs peu ou pas connus, et disponibles à l'écoute sur le site MySpace. 27 adolescents âgés de 12 à 17 ans ont écouté ces 120 morceaux tandis que les chercheurs enregistraient et analysaient leur activité neurologique au moyen d'un système d'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle. Chacun des adolescents a ensuite attribué une note, de un à un cinq, à chaque chanson écoutée. Cette étude avait été réalisée pour analyser la pression exercée par un groupe et la façon dont elle peut influencer sur les opinions des adolescents.

Mais quelques années plus tard, alors que Gregory Berns regardait le télé-crochet American Idol, un concours de chant télévisé, il découvrit que l'un des morceaux qu'il avait fait écouter en 2006 aux 27 adolescents, était devenue un immense succès. "C'est alors que j'ai réalisé que nous avions ce groupe de données unique portant sur les réponses du cerveau de ces jeunes quand ils écoutaient les chansons avant que certaines ne deviennent populaires, et commencé à me demander si on aurait pu prévoir laquelle deviendrait un succès", explique le neuro-économiste. Gregory Berns a alors constaté que certaines chansons devenues plus tard des tubes avaient provoqué chez les adolescents des réactions cérébrales particulières. Comparées aux chiffres de vente de 2007 à 2010, les résultats sont significatifs pour prédire la popularité des chansons, affirme le chercheur.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

LA MORPHINE

Invention de **Friedrich Wilhelm Sertürner**

Secteur : **Médicaments**

Date : **1804**

La morphine tire nom du dieu grec des rêves, Morphée. Si nous voulons être exact, la molécule de la morphine a été découverte par Séguin, Courtois et Charles Derosne. Mais Friedrich Sertürner, pharmacien allemand, est le premier à déceler ses vertus pharmaceutiques. La morphine est un opiacé tiré du pavot, tout comme l'héroïne. En 1850, la seringue est découverte permettant ainsi d'injecter en intra veineuse de la morphine. A partir de ce moment, elle est couramment utilisée en médecine comme traitement contre la douleur. Les infirmiers sur le front ont aussi eu recours à cette molécule afin de rendre les amputations supportables. La morphine est une substance de forte puissance provoquant une forte addiction et des troubles du comportement. Les premiers effets ont été décrits par le corps médical dès 1871. De nombreux soldats revenant du

champ de bataille développent une dépendance à la morphine, la morphinomanie. De grands noms de l'Histoire tels que Bismarck et Daudet en sont de gros consommateurs. La morphine est cataloguée comme stupéfiante et est uniquement délivrée par les médecins dans des cas bien précis.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

| | |
|---------|-------|
| Fadjr | 03h41 |
| Dohr | 12h45 |
| Asr | 16h41 |
| Maghreb | 20h10 |
| Icha | 21h55 |

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1303 | Jeudi 23 juin 2011

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

POUR PRÉPARER UNE MÉDIATION

L'OCI dépêche une mission en Libye

L'Organisation de la conférence islamique (OCI) a annoncé hier avoir dépêché une mission en Libye chargée d'avoir des discussions avec les autorités de Tripoli et des représentants de la rébellion en vue d'un règlement du conflit dans ce pays. Dirigée par le chef du département politique de l'OCI, Mahdi Fathallah, la mission doit avoir des consultations avec les autorités à Tripoli et le Conseil national transitoire (CNT), l'organe politique de la rébellion, basé à Benghazi, dans l'est du pays, a précisé l'organisation dans un communiqué. Au terme de cette mission, l'OCI entend proposer sa médiation dans le conflit en Libye, selon la même source. L'annonce de cette initiative survient à quelques jours d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'organisation pan-islamique, prévue du 28 au 30 juin à Astana, au Kazakhstan. Cette initiative diplomatique intervient au moment où la capitale libyenne et ses banlieues sont les cibles de bombardements quasi-quotidiens de l'Otan, qui dirige depuis le 31 mars des opérations militaires déclenchées par une coalition internationale faisant des victimes civiles et des dégâts matériels. La Libye fait face à une crise sans précédent née d'une révolte déclenchée le 15 février contre le régime du colonel Mouammar Kadhafi, au pouvoir depuis 42 ans.

Par ailleurs, un grand nombre de Britanniques commencent à s'interroger sur le coût de l'intervention militaire de leur pays en Libye et les déclarations contradic-

toires faites par le gouvernement à ce sujet.

Récemment le ministre des Finances, George Osborne avait estimé le coût de l'action militaire en Libye à "quelques dizaines" de millions mais selon son secrétaire général Danny Alexander, le coût serait de l'ordre de "centaines de millions" de livres et "l'argent sera puisé sur un Fonds spécial pour ne pas affecter les dépenses" publiques s'est-il empressé d'ajouter. Les contradictions au sein du gouvernement sont quotidiennement relevées par la presse britannique. Le *Daily Telegraph* va plus loin en soulevant la question que beaucoup de Britanniques se posent aujourd'hui à savoir "si la participation de la Grande-Bretagne en Libye vaut les énormes ressources déployées pour ces opérations militaires", d'autant que le gouvernement s'est engagé dans un plan d'austérité sévère dont l'impact se répercute sur la vie quotidienne des citoyens. Par ailleurs, des hauts responsables militaires ont mis en doute la capacité de leurs forces à poursuivre les opérations si le conflit en Libye se prolongeait au delà de septembre.

Le Premier ministre britannique, David Cameron a répondu non, "agacé" par les critiques de hauts responsables militaires en répétant que l'armée avait les moyens de poursuivre sa mission en Libye aussi longtemps que nécessaire.

Il a donné un avertissement clair aux chefs militaires leur demandant d'arrêter de se plaindre sur l'engagement de la Coalition pour la Libye.

ASSASSINAT DE MATOUB LOUNÈS

L'avocat de Medjnoun confirme la tenue du procès

PAR LOUNES BOUGACI

Maître Aït Habib, avocat de Malik Medjnoun, détenu dans le cadre de l'affaire de l'assassinat de Matoub Lounès, a confirmé hier au cours d'une conférence de presse animée à la maison des droits de l'Homme de Tizi-Ouzou, que le procès de cette affaire se tiendra avant la fin de la session criminelle en cours. L'avocat de Malik Medjnoun a indiqué que l'information est officielle puisqu'elle provient directement de la cour de Tizi-Ouzou. L'enquête complémentaire s'est achevée le 16 de ce mois, mais les 50 témoins cités par la famille Matoub n'ont pas été entendus. «Cinq personnes, qui étaient en compagnie de Malik Medjnoun au moment de l'assassinat de Matoub le 25 juin 1998, ont été entendus dans le cadre de cette enquête complémentaire», a ajouté

l'avocat de Malik Medjnoun. Ce dernier a expliqué que le 25 juin 1998, entre 13 h et 15 h, Medjnoun était dans un restaurant rue de la Paix à Tizi-Ouzou. Par ailleurs, maître Aït Habib a indiqué qu'il n'insiste pas pour que son client soit acquitté. «Ce que nous demandons, c'est que Malik Medjnoun soit présenté devant le tribunal. S'il est coupable, qu'on le condamne, s'il est innocent, qu'on le libère», a-t-il plaidé.

Le conférencier affirme, par ailleurs, soutenir lui-même la quête de vérité sur l'assassinat de Matoub Lounès. Il faut rappeler que Malik Medjnoun est en détention provisoire depuis plus de douze ans. Il a été cité par le repent Abdelhakim Chenoui, comme étant l'un des membres du groupe ayant participé à l'assassinat du Rebelle. Il a été arrêté en septembre 1999. A ce jour, il n'a pas encore été jugé **L. B.**

DURANT UNE SEMAINE

La culture algérienne à l'honneur en Sicile

La semaine culturelle algérienne en Sicile s'est ouverte, hier, à Raguse en présence d'une délégation universitaire et artistique issue de la ville de Annaba, a-t-on appris de source diplomatique algérienne à Rome.

Au cours de cette semaine dédiée aux "Études et échanges culturels", organisée par la Fédération des travailleurs de l'agro-alimentaire de la CISL de Raguse, les membres de la délégation algérienne présenteront, pendant une semaine, au public sicilien certaines facettes de la culture, de l'art et des traditions annabites, mais aussi de l'histoire de la lutte de Libération nationale. Le programme de la manifestation, initiée également par l'association nationale algérienne outre-frontière, basée à Raguse et Vittoria, comporte des conférences présentées par deux professeurs de

l'université de Annaba, portant sur "Les difficultés de la langue arabe pour les étrangers" et sur "Le mariage annabi, ses rites et coutumes". Deux autres conférences-débats sur l'histoire de la lutte de Libération nationale à travers la projection d'extraits du film *la Bataille d'Algérie*, et sur le philosophe et théologien chrétien, Saint Augustin et la tolérance.

Les organisateurs ont également prévu des soirées musicales animées par deux troupes annabites, dans les genres aïssaoua et andalou, a indiqué à l'APS, Abdelkrim Boufermes, président de l'association, ajoutant que durant cette semaine, deux couturières annabites spécialisées dans l'habillement traditionnel local, exposeront leurs produits qui seront utilisés pour faire connaître les cérémonies du mariage traditionnel algérien.

Très Libre

VAHID HALILHODZIC OFFICIELLEMENT À LA TÊTE DES VERTS



sidou@lemidi-dz.com

TIPASA

Sortie de 7 promotions à l'EAI de Cherchel

Le général-major Hassen Tafer, commandant des forces terrestres, a présidé mercredi à l'École d'application de l'infanterie (EAI) de Sidi-Yahia à Cherchell, une cérémonie de sortie de sept promotions. La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux officiers supérieurs de l'ANP et invités civils. À l'ouverture le commandant de l'École, le colonel Mesbahi El Hadi a rendu hommage aux élèves et à leur encadrement, soulignant que la formation dont ont bénéficié ces élèves officiers et sous-officiers servira l'ANP, héritière de la "glorieu-

se" ALN. S'adressant aux élèves sortants, il leur a rappelé qu'ils doivent rester fidèles à leur serment de servir l'Algérie et de la défendre. Après la remise des grades et des diplômes aux majors des promotions sortantes et la baptismation des promotions du nom du chahid Rabah Dermouche, il a été procédé à l'inauguration d'une exposition sur l'École. Le chahid Rabah Dermouche est né le 4 mars 1920 à Bouira (commune de Djabahia) où il a entamé ses études avant de rejoindre, très jeune, le Parti du peuple algérien (PPA).

AUTODÉTERMINATION DU PEUPLE SAHRAOUI Un droit légitime compromis

L'autodétermination du peuple sahraoui est un droit légitime compromis par les intérêts et les complots orchestrés par les grandes puissances du monde, a affirmé, hier, à Alger Messaoud Chaanane, maître de conférence à la faculté des sciences politiques et de l'information (université d'Alger). Le Pr Chaanane a indiqué, lors d'une conférence organisée par le centre études stratégiques du journal *Echaab*, que le complot visant le peuple sahraoui était orchestré par les grandes puissances du monde, à leur tête la France qui entrave la décolonisation du Sahara occidental par son "soutien illimité au Maroc et la menace d'utilisation du droit de veto à chaque fois qu'il s'agit de la question sahraouie". Après avoir abordé les différentes étapes qui ont marqué la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance, le conférencier a estimé que "les violations continues auxquelles fait face le peuple sahraoui lui imposent une résistance à la politique expansionniste du régime marocain", soulignant que ces convoitises expansionnistes étaient "illimitées" et allaient à l'encontre du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

De leur côté, certains intervenants ont évoqué lors du débat général la question de pillage des richesses naturelles des territoires sahraouis occupés par le régime marocain soulignant que le Maroc récoltait près de 6 milliards de dollars en exploitant le phosphate des terres sahraouies. A ce propos, Sadek Bouguetaya, ancien parlementaire et défenseur actif de la question sahraouie, a affirmé que le Maroc "constitue à travers sa politique expansionniste un danger pour la stabilité et la sécurité de la région du Maghreb arabe et le nord-ouest de l'Afrique", appelant le conseil de sécurité à faire pression sur le Maroc pour l'amener à respecter la légalité internationale et les résolutions de l'Onu.

PALESTINE

Possible rencontre Abbas-Mechaâl en Turquie

Une rencontre devra regrouper, à Ankara, le président palestinien Mahmoud Abbas et le responsable du bureau politique du mouvement Hamas Khaled Mechaâl, pour discuter de leurs divergences sur la formation du prochain gouvernement. Le président Abbas est arrivé mardi en Turquie rejoint mercredi par M. Mechaâl mercredi pour tenir des entretiens séparés avec des dirigeants turcs. Un responsable du Fatah, Azzam Al-Ahmad a indiqué que Abbas et Mechaâl devraient se rencontrer dans les heures à venir. Une rencontre était initialement prévue entre les deux hommes mardi dernier au Caire, mais le parti Fatah du président Abbas, a annoncé que la rencontre

avait été reportée en raison de divergences sur le poste de chef du futur gouvernement d'union. Hamas est contre le maintien, à ce poste, du Premier ministre actuel Salam Fayyadh. Les dirigeants turcs veulent trouver le moyen de réconcilier les deux parties palestiniennes en vue de la formation du gouvernement d'entente.

M. Mechaâl a eu des entretiens avec le ministre turc des Affaires étrangères Ahmet Davutoglu à Istanbul, avant une rencontre prévue aujourd'hui et demain entre des dirigeants turcs et M. Abbas. Ce dernier doit rencontrer le président turc Abdullah Gül jeudi et le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan demains.